



CAMPAGNES SOLIDAIRES

N° 413 – février 2025 – 6 € – ISSN 09834-9181

Le journal de la Confédération paysanne

Dossier

Alimentation et santé : un combat politique



L'illégalité des mégabassines confirmée par la justice

SOMMAIRE

p.4 Vie syndicale

Actualité

p.6 Les Conf' en campagne pour des campagnes vivantes !

p.7 Après le cyclone Chido, reconstruire l'agriculture mahoraise

p.8 L'illégalité des mégabassines confirmée par la justice

p.9 RSA: encore moins de soutien de l'État aux fermes qui en ont besoin

p.10 Un éleveur victime des courants vagabonds



Dossier 📱📺📖

Alimentation et santé: un combat politique



Terrain

p.12 « *Se réapproprier le droit dans nos campagnes* »

Témoignage

p.13 Béatrice Lambert: « *Mon père était un homme passionné* »

Internationales

p.14 Khadija Rhamiri, au service de la paysannerie marocaine

p.15 La jeunesse paysanne thaïlandaise résiste !

p.16 Climat: les agricultrices et agriculteurs européens au bord de la rupture

Agriculture paysanne

p.18 Agrumes, grenades, miel: s'installer en fonction du climat de demain

Initiative

p.19 La Halle paysanne: des jeux pour sensibiliser !

Ami·e·s de la Conf'

p.20 Élections agricoles: les citoyen·nes s'engagent en Indre-et-Loire

Culture

p.21 *La sobriété gagnante, Pastorales*

p.22 Abonnement

p.23 Petites annonces

La Conf' en action

p.24 Moins de volumes, plus de vigneron·nes !

Le Samson du mois



© Conf paysanne

Sylvie Colas, secrétaire nationale

A lors que nous avons mené une campagne de grand cru, portée par sa ténacité, sa cohérence, sa jeunesse, sa créativité, alors qu'à l'heure où j'écris cet édito, en cette fin janvier 2025 marquant la clôture des élections professionnelles agricoles, nous ne connaissons pas encore la saveur de ses résultats, la pourriture s'incruste et gangrène ce vieux monde.

La campagne américaine a mis à nu ce que l'humain a de plus sordide : la recherche effrénée du pouvoir par l'argent, la domination du monde, l'accaparement des esprits et la bestialité des discours. Bernard Arnault, cinquième personne la plus riche au monde, a fait le déplacement pour assister à l'investiture de Donald Trump, le 47^e président des États-Unis, le 20 janvier 2025, tout comme Eric Zemmour. Autour d'eux, un ramassis de milliardaires et d'identitaires, tous plus outranciers les uns que les autres, d'Elon Musk à Mark Zuckerberg et Jeff Bezos. Quel ballet glaçant !

Les actes initiaux du nouveau maître de son monde tombent comme des

Les jours sombres d'un monde en crise d'humanité

couperets : dès les premières heures de son mandat, Trump signe une pluie de décrets. Réduire les protections environnementales, relancer l'exploitation pétrolière dans les réserves naturelles, retirer les États-Unis des traités internationaux sur le climat, accélérer les politiques anti-immigration et réduire les libertés. Des accords de Paris à l'annexion du Groenland et du Canada, en passant par la guerre en Ukraine, le rouleau compresseur est en marche. Ce n'est pas le scénario d'un mauvais film de science-fiction. Il faut se pincer pour comprendre que nous vivons bel et bien dans le monde réel des climatosceptiques.

Et pourtant, les trumpistes ne se limitent pas au continent américain. En France, le gouvernement Bayrou, dans sa grande chevauchée d'Henri IV, tente de flatter l'imaginaire national, quitte à enfouir le populisme pour satisfaire une frange de citoyennes et citoyens décérébrés.

Leur refrain est un hymne à la dérégulation : libérez les pesticides ! Libérez les agriculteur-ices des entraves des contrôles ! Virez les agent-es de l'Office français de la biodiversité ! Supprimez cette agence d'agriculture biologique ! Libérez les marchés, et tant pis pour le reste ! Le Mercosur ce n'est pas si grave, signons avec le Mexique. La démocratie et le vote des parlementaires ? Des détails insignifiants dans leur vision du monde.

Pendant ce temps, les luttes paysannes se heurtent à une répression sans limites. Au Brésil, deux militants du Mouvement des sans-terre (MST) ont été assassinés. Leur combat s'éteint sous les coups d'une violence aveugle.

Ailleurs, en Palestine, l'espoir fragile d'un cessez-le-feu annoncé mi-janvier 2025 vacille. Le spectre du génocide et de l'invasion persiste. Ces accords précaires sont soumis aux caprices des tyrans. Face à eux une question s'impose : est-ce la soif inextinguible de domination, qui les unit, comme une quête d'immortalité ?

Et que dire du rapport d'Oxfam, intitulé « L'art de prendre sans entreprendre » ? Chaque semaine, quatre nouveaux milliardaires rejoignent les rangs des plus riches. Ces fortunes astronomiques se bâtissent, pendant que la pauvreté explose et que les inégalités se creusent en érigeant des murs qui séparent les hommes et les femmes, sur les décombres du vivant. Mais qu'importe pour les riches. En Californie, leurs maisons ont peut-être brûlé, mais ils en reconstruiront d'autres, encore plus majestueuses, défiant l'incendie.

Et nous ? Nous attendons que les jours rallongent pour semer, planter, et mettre les bêtes à l'herbe. Ici, dans nos campagnes, il fait bon d'être paysans et paysannes.

Ces derniers mois, nous sommes monté-es au front, déterminé-es à défendre nos valeurs : solidarité, partage et paix. Durant toute cette campagne des élections professionnelles agricoles, nous nous sommes engagé-es avec acharnement.

Plus que jamais, nous pouvons être fier-es de nos combats, de la jeunesse qui se lève, des femmes qui s'engagent. Les trumpistes de tout poil feraient bien de se méfier : les paysans et paysannes ne lâcheront rien. ■

 En couverture – Vente à la ferme de Marine et François dans le Morbihan.

Mensuel édité par
L'association Média Pays
104, rue Robespierre
93170 Bagnolet
Tél. : 01 43 62 82 82
campsol@confederationpaysanne.fr
confederationpaysanne.fr
facebook.com/confederationpaysanne
X : @ConfPaysanne

Abonnements :
abocs@confederationpaysanne.fr
01 43 62 82 82
Directrice de la publication :
Laurence Marandola
Rédaction :
Roxanne Mitrailias et Sophie Chapelle
Secrétariat de rédaction :
Roxanne Mitrailias

Comité de publication :
Céline Berthier, Christian Boisgontier,
Michel Curade, Marc Dhenin, Stéphane
Galais, Florine Hamelin, Véronique
Léon, Laurence Lyonnais, Jean-Claude
Moreau, Adeline Régis, Michèle Roux,
Clémentine Veysse
Diffusion : Jean-Pierre Edin
Dessins : Samson et Claire Robert

Maquette : Julia Klag et Pierre Rauzy
Correction : Benoît Ducasse
Impression :
Chevillon, 26 BD Kennedy, BP 136 –
89101 Sens Cedex
CPPAP n° 1126 G 88580
N° 413 – février 2025
Dépôt légal : à parution
Bouclage : 28 janvier 2025

Victoire face aux dérives de Lactalis

La Confédération paysanne a remporté une victoire majeure dans son combat contre les abus de l'agro-industrie, mi-décembre 2024. Lactalis, géant mondial de la filière laitière, a réglé 475 millions d'euros au fisc français pour mettre fin à un différend lié à des opérations internationales de financement, dévoilé par un rapport d'investigation de 2019 commandé par le syndicat agricole. Ce rapport dénonçait des pratiques fiscales douteuses et des abus ayant lourdement pénalisé les éleveur·euses, les consommateur·rices et l'environnement. Cette avancée est le fruit de la ténacité de la Confédération paysanne, qui a multiplié les actions : manifestations devant les sites de Lactalis, plaintes pour extorsion, et transmission d'éléments cruciaux au Parquet national financier. Le règlement fiscal marque un tournant, envoyant un signal fort à l'agro-industrie : les pratiques prédatrices ne resteront pas impunies. ■



© Conf. paysanne de Bretagne

Agrivoltaïsme : nouveau recours

La Confédération paysanne s'oppose fermement au décret facilitant l'installation de projets photovoltaïques au sol inférieurs à 3 MWc, c'est-à-dire de moins de 3 à 6 hectares selon l'espacement des panneaux, désormais dispensés de permis de construire. Cette modification, insérée discrètement dans un décret sur les parkings, permet une simple déclaration préalable, réduisant le contrôle des projets sur terres agricoles. Ces installations risquent de nuire à l'agriculture en accaparant des terres, augmentant leur coût et freinant les installations paysannes. Après un premier recours contre le décret d'application de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, la Confédération a déposé un second recours en janvier. Le syndicat rappelle qu'installer des panneaux solaires sur toitures et surfaces artificialisées suffit pour atteindre les objectifs nationaux, sans sacrifier les terres agricoles. La faiblesse des revenus agricoles ne doit pas devenir un prétexte pour livrer les paysan·nes à des énergéticiens, au détriment de leurs droits et du foncier agricole. ■

Un mur de ruches devant la chambre

Le 22 janvier la Confédération paysanne de Lozère a mené une action symbolique devant la chambre d'agriculture pour dénoncer un système électoral verrouillé et la mainmise du duo FNSEA-JA. Deux camions et 50 ruches ont été installés pour matérialiser un « mur » symbolique contre une institution qui abandonne certaines filières comme l'apiculture et un mode de scrutin inégalitaire. Avec 15,46 % des voix en 2019, la Conf' n'a obtenu qu'un siège sur dix-huit, là où une proportionnelle intégrale lui aurait donné trois sièges. Cette mobilisation, à l'image de celle, similaire, organisée à Tarbes le 20 janvier, souligne la nécessité de réformer le système agricole. ■



© Conf. 48



© Conf. 44

Une Bétaillère Tour en Loire-Atlantique

La Confédération paysanne de Loire-Atlantique a mené une campagne itinérante originale avec sa Bétaillère Tour, parcourant le département pour échanger avec les agriculteur·ices en décembre et janvier. Sur les marchés, les fermes et les villages ou devant la chambre d'agriculture du département, cette initiative a permis d'ouvrir le dialogue sur des problématiques centrales telles que le revenu, l'installation, la préservation de la ressource en eau et des terres agricoles. À chaque étape, la Bétaillère Tour a réaffirmé la nécessité d'une agriculture paysanne, ancrée dans les territoires et tournée vers l'avenir. ■

Défendre les abattoirs publics pyrénéens

Le 20 décembre, la Confédération paysanne du Béarn a rassemblé éleveur·euses, élu·es et citoyen·nes à Oloron-Sainte-Marie pour une journée dédiée à la défense des abattoirs publics, menacés. Les participant·es ont échangé autour des enjeux de ces structures, avec des témoignages venus de Limoges, Saint-Girons, Chaumont et d'autres territoires. Deux débats ont permis d'aborder les statuts juridiques et les financements nécessaires pour assurer leur pérennité. Une table ronde a réuni élu·es, représentant·es de l'administration et militant·es. La journée s'est conclue par des grillades et un apéritif convivial en soutien à l'abattoir local. ■



© Conf Béarn

Rhône : stop à la spéculation foncière



© Conf Aura

Le 16 janvier, la Confédération paysanne du Rhône a frappé fort. À Saint-Romain-de-Popey, sur des parcelles agricoles ravagées par les remblais de l'A89 et laissées incultes par Vinci, les paysans et paysannes ont tracé un gigantesque Stop avec tracteurs et bottes de paille pour dénoncer la spéculation foncière. Face à l'artificialisation galopante des terres

agricoles et à la flambée des prix, la Confédération réclame une autre politique foncière. Alors que la France a perdu 6 millions d'hectares de terres agricoles depuis 1960, les installations deviennent toujours plus compliquées. Pour une agriculture paysanne et des sols préservés, la Conf' clame : « Nos terres sont notre capital pour nourrir, pas pour spéculer ! » ■

FCO : la Confédération paysanne attaque l'État

Face à l'inaction de l'État contre le nouveau variant du sérotype 8 de la fièvre catarrhale ovine (FCO), la Confédération paysanne accompagne les éleveur·euses dans une action en justice. Avec plus de 13 000 élevages touchés depuis l'été et des taux de mortalité alarmants (15 % des moutons, 4 % des bovins), l'inaction des pouvoirs publics est vivement critiquée : absence de surveillance, de vaccin, ou de mesures pour limiter la propagation entre régions. Les indemnités promises ne couvrent qu'un quart des pertes, laissant les éleveur·euses seul·es face à des conséquences dramatiques : mortalité des agneaux, avortements, stérilité, baisses de production et frais vétérinaires. Les premiers recours ont été déposés mi-décembre en Isère et en Ariège. L'objectif : contraindre l'État à protéger les fermes face aux crises sanitaires et prévenir de tels drames à l'avenir. ■

Une véritable protection sociale pour les paysan·nes

Le 22 janvier 2025, la Confédération paysanne de l'Oise s'est mobilisée à Beauvais pour dénoncer les insuffisances de la protection sociale agricole. Devant les locaux de la MSA (Mutualité sociale agricole), les membres du syndicat ont exprimé leur colère face à un système inadapté et insuffisant. « Il faut de vrais arrêts de travail », a déclaré la secrétaire nationale Véronique Marchesseau. Les paysan·nes demandent des réformes profondes pour garantir des revenus décents, une meilleure couverture santé et des retraites dignes. Lors de cette journée, des pancartes et slogans tels que « Pour des retraites dignes et des prestations sociales alignées sur le régime général » ont été brandis. La Confédération paysanne demande une réforme profonde de la protection sociale agricole. ■



© Conf Oise

L'agribashing, élément de langage devenu fake news

On s'en doutait, c'est une réalité. En dehors de faits rares et peu significatifs, en mettant de côté les vols et rapines assez ordinaires, mais bien usantes, l'agribashing est un phénomène quasi introuvable ⁽¹⁾.

Rappelons-nous : alors que des bassines illégales et illégitimes tentaient de voir le jour et que des manifestations citoyennes, et pas seulement agricoles, s'y opposaient, une contre-attaque avait émergé avec la bénédiction de M. Darmanin, ministre de l'Intérieur. Toute manifestation écologiste ne pouvait être que terroriste par nature. Le lobbying productiviste agricole, FNSEA en tête, avait alors obtenu des pouvoirs publics la création de cellules dites Demeter, mobilisant des gendarmes contre cet agribashing introuvable. Par ailleurs, des observatoires de l'agribashing ont été mis en place par l'État, soutenus par une importante communication.

Et quels ont été les résultats ? Eh bien, rien ou presque rien. Dans de nombreux départements, aucune réunion n'a eu lieu après les mises en place en 2020. Dans certains cas, comme dans le Finistère, il n'y aurait même pas eu de création officielle de ces observatoires. Force est de constater que l'agribashing relève davantage de l'élément de langage que de la réalité tangible, au point de devenir une véritable fake news.

Pourtant, pendant que cette illusion était entretenue, l'agence de presse AGRA enquêtait ⁽²⁾ sur le lobbying agricole pour en identifier les acteurs les plus influents. Une directrice conseil d'un cabinet travaillant pour les betteraviers de la CGB ⁽³⁾ y reconnaissait sans détour : « Il y a une relation culturellement très forte entre le secteur agricole et les politiques. » Et Pierre Degonde, directeur chez Euralia, lobbyiste d'Interchanvre et des Mousquetaires, rajoutait : « Le ministère de l'Agriculture reste la première porte d'entrée. » Quant à la FNSEA ? « Un éléphant avec lequel il faut compter », rappelle-t-on dans un intertitre.

(1) Article du Monde du 27/12/2024 [uriz.fr/tMY1](https://www.monde.fr/uriz.fr/tMY1)

(2) Lobbying et agriculture : qui sont les acteurs les plus influents, 19/05/2022 [uriz.fr/tMY9](https://www.monde.fr/uriz.fr/tMY9)

(3) Confédération générale des planteurs de betteraves.



Les Conf' en campagne pour des campagnes vivantes !

Les Confédérations paysannes ont mené une campagne intense et créative pour promouvoir l'agriculture paysanne. Avec des listes intergénérationnelles et mixtes, paritaires, elles ont multiplié les actions, les contacts avec la presse et la mobilisation auprès des électeur-ices.

 **Victor Pereira,**
animateur

 Retrouvez
les vidéos de
campagne en ligne :
uriz.fr/tRPG

Sur le terrain, des caravanes et camionnettes peintes aux couleurs du syndicat ont parcouru l'Aveyron, le Limousin ou l'Allier, portant haut les valeurs de la Confédération paysanne. En Loire-Atlantique, un Bétaillière Tour proposait un programme exceptionnel, tandis qu'une carava-Conf' sillonnait les routes de la Manche. Partout, des apéros paysans et causeries ont animé campagnes et villages, de l'Eure au Vaucluse, du Finistère à l'Oise, de l'Indre à la Lozère. Les formats festifs étaient également au rendez-vous : des fest-noz bretons, un bal paysan en Île-de-France, ou encore un stand de pizzas sur le marché de Montoire-sur-le-Loir, tenu par la Conf' 41. Des lancements de campagne originaux, comme celui devant un silo de céréales à Cérilly, en Côte-d'Or, dédié à un méthanisateur, alimenté 100 % en végétal, des meetings de campagne en Pays de la Loire ou des fermes ouvertes dans le Nord et la Moselle en présence de la porte-parole nationale, ont enrichi cette dynamique.

Un vaste panel de mobilisations

Fidèles à leur ADN, les Conf' ont aussi déployé un vaste panel de mobilisations. En Indre-et-Loire et dans la Creuse, elles ont organisé des opérations « caddies gratuits », tandis qu'un blocage d'une centrale d'achat a eu lieu dans le Var et celui d'un hypermarché à Limoges pour dénoncer les pressions sur les prix agricoles. Dans le Gers, un déversement de musique et de bonne humeur a résonné à Auch, tandis qu'à Lille, une manifestation revendiquait un revenu digne pour les paysan-nes. Un flashmob énergique pour une meilleure protection sociale a marqué les esprits dans le Var.

Des initiatives fortes ont souligné des problématiques locales et nationales : dans le Gard, en Corrèze

ou en Alsace, des mobilisations ont dénoncé le photovoltaïque sur des terres agricoles. Dans les Pyrénées-Orientales la Conf' a organisé une plantation de salades sous des serres photovoltaïques inutilisées. En Gironde, une manifestation demandait la dissolution de l'interprofession des vins de Bordeaux.

La créativité médiatique était également au rendez-vous : une vidéo de match de rugby réalisée par la Conf' du Béarn, le chiffre de l'abstention s'est retrouvé dans les salades d'un maraîcher de l'Ain ou une course de tracteurs simulée par le Loir-et-Cher. Des vidéos inventives, comme celles produites en Lot-et-Garonne ou en Dordogne, ainsi que les podcasts du Rhône, ont permis de toucher un public plus large. Partout, des candidatures ont été présentées via des vidéos locales, de l'Ardèche aux Hautes-Alpes, du Pays basque à la Somme. Parmi les réalisations marquantes, citons le tube « Faut virer la fédé » composé par un adhérent de l'Orne ou le clip de rap paysan par l'équipe haute savoyarde.

Les thèmes abordés ont été variés et essentiels : prédation dans le Jura ou le Finistère, protection sociale avec un théâtre-forum en Haute-Loire, viticulture en Charente et dans le Jura. La question des abattoirs de proximité a mobilisé dans le Lot, le Béarn et le Gard ou celle des maladies animales dans le Tarn. Enfin, des débats et des conférences ont été organisés sur des sujets majeurs comme les accords de libre-échange dans la Drôme.

Cette campagne a été marquée par une mobilisation directe des électeur-ices : phoning, tractages sur les marchés, envois de journaux, affiches ou tournées de porte-à-porte ont permis d'aller à la rencontre du monde paysan. Cette campagne de la Conf' dessine pour les années à venir un réseau renforcé et porteur d'espoir. ■

Après le cyclone Chido, reconstruire l'agriculture mahoraise

Mayotte doit retrouver son agriculture vivrière, vitale pour l'autonomie alimentaire. Face à des aides insuffisantes, les paysan·nes appellent à un soutien renforcé.

Le cyclone Chido, qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024, a causé des dégâts humains et matériels considérables. Des vents violents, dépassant les 200 km/h, ont entraîné la destruction de nombreuses habitations, infrastructures et perturbé gravement la vie quotidienne des habitant·es. Le bilan humain est lourd : trente-neuf personnes sont mortes et 4 000 blessées.

Un mois après le passage du cyclone, Mayotte tente de se relever. Les efforts se sont concentrés sur les urgences vitales : relogement des sinistré·es, rétablissement de l'accès à l'eau potable et réparation des infrastructures essentielles. Cependant, la relance de l'agriculture vivrière, secteur crucial pour l'autonomie alimentaire des Mahorais·es, n'est pas au rendez-vous.

Le cyclone a laissé derrière lui des champs dévastés, des serres détruites, des bâtiments d'élevage effondrés et des éleveur·euses endeuillé·es par la perte de leurs animaux. L'agriculture à Mayotte, largement vivrière, est à l'arrêt, et de nombreux paysan·nes ne parviennent plus à subvenir à leurs propres besoins alimentaires. L'accès aux parcelles reste entravé par des débris ou des routes impraticables, retardant la reprise de la production. La période de plantation, cruciale pour éviter une pénurie alimentaire à moyen terme, arrive à son échéance début février. Les agriculteur·ices ont un besoin urgent de plants, de semences et de matériel pour redémarrer leurs exploitations.

Le gouvernement a annoncé une aide ponctuelle de 1 000 euros par ferme ⁽¹⁾ : « *Imaginez-vous qu'on dise à n'importe quel autre département français, dont*


toute l'agriculture aurait été détruite par un cyclone, qu'on leur donne juste 1 000 euros ? C'est indécent » s'insurge Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne nationale. La Conf de Mayotte demande un soutien mensuel de 1 000 euros par exploitation sur un an, accompagné d'un plan global pour reconstruire durablement la filière agricole et alimentaire. L'occasion d'insister sur la nécessité d'un accompagnement technique et financier pour permettre la reprise rapide des activités.

Pour accélérer la remise en état des exploitations, plusieurs mesures sont demandées : prise en charge des frais à 100 %, levée des contrôles douaniers sur les plants et semences pour faciliter l'approvisionnement auprès des territoires limitrophes, soutien matériel à travers la fourniture d'équipements pour les serres, les bâtiments d'élevage et les systèmes d'irrigation, relance immédiate des plantations avant la fin janvier afin d'éviter une pénurie alimentaire dans les mois à venir, et accompagnement des jeunes et des retraité·es pour encourager la reprise et la transmission des exploitations agricoles. Les retraites de Mahorais·es, extrêmement faibles, doivent être revalorisées pour permettre la transmission des fermes.

L'agriculture vivrière est un pilier de la vie à Mayotte : en 2022 la production mahoraise assurait près de 40 % des besoins. Outre son importance pour l'autonomie alimentaire, elle constitue un facteur de résilience économique et sociale pour une population confrontée à de nombreuses difficultés. Pour y parvenir, la relance agricole doit devenir une priorité nationale. ■

 **Christophe Van Hoorne,** paysan dans la Marne et secrétaire national

(1) À Mayotte, le terme « ferme » désigne souvent de petites exploitations vivrières. Certain·es parlent d'environ 1 400 fermes, mais d'autres chiffres évoquent jusqu'à 3 100 paysan·nes qui reçoivent des aides Pac. Le nombre de ménages agricoles déclarés a été divisé par deux entre 2017 et 2020 – passant de 9 108 à 4 315.

 Les serres de la ferme pépinière de Saïd Anthoumani, président de la chambre d'agriculture et de la pêche de Mayotte sont détruites. Il tente, avec la Confédération paysanne locale, de débayer et de remettre en route l'agriculture mahoraise.

Délire

Le mouvement Terre de liens nie tout métayage ou financiarisation dans ses pratiques. Les donateurs de sa Fondation et les investisseurs de sa Fondrière « ne perçoivent aucune rémunération pour leur apport monétaire. Il s'agit d'une épargne solidaire, avec un retour financier de... 0 % », précise un communiqué. Cette réponse fait suite aux propos de Véronique Le Floc'h, présidente de la CR, qui accusait dans *Ouest-France* le 9 janvier les reprises de fermes avec Terre de liens de « *financieriser l'agriculture et de transformer les agriculteurs en métayers* ». Terre de liens rétorque qu'il loue ses terres sous le statut du fermage, en maintenant des loyers modérés et strictement encadrés. « *Peu de propriétaires peuvent en dire autant* », insiste le communiqué. La CR défendrait-elle les intérêts des propriétaires plutôt que ceux des fermier·es ?

Sur le dos de la bio

Le gouvernement Bayrou poursuit les coupes budgétaires et s'est attaqué le 17 janvier à l'Agence Bio, avant de se rétracter fin janvier. Un « avis de sagesse » de la ministre de l'Agriculture, soutenait un amendement sénatorial visant à supprimer l'Agence et à transférer ses missions, le tout pour économiser trois millions d'euros. Une décision incohérente alors que l'Agence est au cœur du programme Ambition Bio, lancé en 2024 par Marc Fesneau. François Bayrou, désormais Premier ministre, s'interrogeait sur les « 1 000 agences et opérateurs » publics, dénonçant leur inefficacité. En quatre ans d'existence et de présidence Bayrou, le Haut-Commissariat au Plan (HPC) n'aura produit que 18 études, dont l'immense majorité ne se distingue guère des travaux d'autres organismes.

AG9 : justice impossible

Le tribunal administratif de Toulouse a rouvert l'instruction du dossier de l'auto-route A69, reportant une décision attendue sur la légalité des autorisations environnementales. Ce rebondissement, survenu après des notes en délibéré déposées à l'audience du 25 novembre, prolonge l'incertitude autour de ce projet controversé. Critiqué pour son impact écologique et son utilité économique contestée, le chantier est devenu un symbole des luttes environnementales. « *L'ombre de Fabre* (NDLR, industriel pharmaceutique à l'origine du projet) *plane sur ce dossier* », déplorent des militant·es. Une nouvelle audience se tiendra dans les prochains mois, trop tard pour arrêter le projet ?



© Saïd Anthoumani

ÉCOBRÈVES

« Inculture »

Lors de l'assemblée générale de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), le président Michel Bloc'h s'est alarmé de la hausse des porcs issus d'élevages hors organisations de producteurs (OP), passés de 6 000 à 17 000 par semaine en cinq ans, soit 2 % de la production organisée. Bloc'h, sans connaître le nombre exact d'éleveur·euses concerné·es, attribue ce phénomène à une « inculture » des agriculteur·ices, qu'il impute aux lycées agricoles qu'il accuse de ne pas valoriser suffisamment le collectif. Cette condescendance cache mal les tensions d'une filière incapable de remettre en question son fonctionnement et ses orientations.

Caussade

La chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne a été mise en demeure par la préfecture le 20 décembre pour le lac de Caussade, une retenue d'eau construite en 2018 sans autorisation. Déclarée illégale, cette retenue doit être mise en conformité avec le code de l'environnement. Le préfet a précisé que « l'objectif est de sortir par le haut, et si possible de manière concertée, de cette situation », avec une mise en conformité « par étapes et sous conditions ». Un arrêté impose de désigner sous trois mois un·e expert·e hydrologue pour évaluer l'état de la digue et proposer d'éventuels travaux, aux frais des initiateurs du lac, dans un délai de neuf mois. À défaut, des astreintes financières et des poursuites pénales sont prévues. Encore un exemple de la stratégie du fait accompli.

Opposition ferme

Dans une motion votée à l'unanimité le 13 décembre, le conseil départemental de Vendée a exprimé son opposition ferme aux projets agrivoltaiques sur le territoire. Les élu·es avancent des arguments variés : impact économique pour les agriculteur·ices avec une baisse jugée insoutenable des rendements agricoles, spéculation foncière, incompréhension des populations, risque de non-démantèlement des installations et fragilisation des centrales sur surfaces artificialisées. Une position que goutte peu le syndicat majoritaire. Brice Guyau, président de la FDSEA de Vendée, évoque plusieurs dizaines de projets agrivoltaiques déposés ou en cours de dépôt pour le département.

L'illégalité des mégabassines confirmée par la justice

Ces derniers mois, les mégabassines du Poitou-Charentes ont cumulé les condamnations. Le 18 décembre quatre d'entre elles, dont celle de Sainte-Soline, ont été déclarées illégales. Cette victoire confirme que ces ouvrages étaient déjà illégaux le 25 mars 2023, date à laquelle la manifestation antibassines avait été réprimée avec une violence inouïe.

 **Nicolas Fortin**, secrétaire national et **François Bausson**, animateur eau

(1) Le Système d'information sur l'eau du Marais poitevin (Siemp) fournit des données actualisées sur le remplissage des mégabassines du territoire. Pour celle de Sainte-Soline : urlz.fr/tMUO

 30 000 personnes ont participé à la manifestation contre la mégabassine de Sainte-Soline le 25 mars 2023.

Les mégabassines reposent sur le concept de « substitution ». Ce principe vise à remplacer les prélèvements d'eau estivaux destinés à l'irrigation par un pompage hivernal dans les nappes phréatiques, avec un stockage dans de vastes réserves à ciel ouvert, couvrant plusieurs hectares. Les partisans de ces ouvrages présentent cette substitution comme une solution pour préserver la ressource en eau. Cependant, ces bassines ne profitent qu'à une poignée de gros irrigants, essentiellement des maïsiculteurs qui ont besoin de volumes d'eau importants. Par exemple, dans la Vienne, un projet de trente-une mégabassines ne bénéficierait qu'à environ quatre-vingts fermes.

Ce dispositif conduit à une privatisation de la ressource en eau, favorisant une agriculture tournée vers l'exportation, et tout cela avec un financement public. La Coop de l'eau 79, structure regroupant les irrigants, affirme que : « Les non-raccordés bénéficient indirectement de ces réserves, puisque la diminution des prélèvements estivaux permet une remontée de la nappe phréatique d'un à quatre mètres selon les secteurs, réduisant ainsi les restrictions. » Pourtant, cet argument contredit directement le principe de substitution,

car l'augmentation des prélèvements hivernaux n'est pas compensée par une baisse des prélèvements estivaux. Cela démontre une fois de plus que ce type de stockage accroît les inégalités d'accès à l'eau entre paysan·nes, sans qu'il reste suffisamment d'eau dans les rivières en été.

Le 3 octobre 2023, le tribunal administratif de Poitiers avait déjà annulé les projets de quinze mégabassines dans l'ex-région Poitou-Charentes, estimant qu'ils ne respectaient pas le principe de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, faute de réelle substitution. Les 8 octobre et 10 décembre 2024, l'Établissement public du marais poitevin (EPMP) a été condamné à des amendes de 6 100 et 25 000 euros pour ne pas avoir présenté de nouveau plan de prélèvement d'eau pour 2024 et 2025. Les volumes initialement prévus avaient été jugés excessifs. Ces décisions rendent tout prélèvement illégal tant qu'un nouveau plan n'aura pas été validé par les préfets.

Le 18 décembre 2024, la cour administrative d'appel de Bordeaux a jugé illégales quatre bassines du bassin de la Sèvre niortaise, dont celle de Sainte-Soline, en l'absence de « dérogation espèce protégée » pour l'outarde canepetière. Cette espèce d'oiseau menacée, présente dans la zone, est particulièrement vulnérable en raison de la dégradation de son habitat depuis de nombreuses années. Malgré ces décisions, il n'existe toujours pas de véritable remise en question des mégabassines dans le cadre de la gestion de l'eau. Ces jugements confirment toutefois l'illégalité de la construction et du remplissage de certaines bassines. Pourtant, malgré ces interdictions, la mégabassine de Sainte-Soline a continué d'être remplie jusqu'au 22 décembre, défiant ainsi les décisions de justice (1). ■



© Conf. paysanne Aveyron

RSA: encore moins de soutien de l'État aux fermes qui en ont besoin

D'abord en expérimentation dans quelques départements, la réforme qui impose de travailler quinze heures par semaine en contrepartie du RSA, est désormais obligatoire. Elle engendre désespoir et colère auprès des paysan·nes qui en bénéficient. Explications.


La loi « plein-emploi » adoptée en décembre 2023 a durci les conditions d'accès au Revenu de solidarité active (RSA), imposant aux bénéficiaires de signer un contrat d'engagement et d'effectuer quinze heures d'activité hebdomadaires pour continuer à percevoir cette aide. D'abord en expérimentation dans quarante-sept départements, la mesure est devenue obligatoire pour toutes les bénéficiaires en France à partir de janvier 2025. En Aveyron par exemple, où 256 agriculteurs et agricultrices percevaient le RSA en 2023 pour un total de 1,5 million d'euros, cette réforme suscite une vive inquiétude. Les paysan·nes, déjà engagés dans des journées de travail importantes, se voient imposer des contraintes administratives et des exigences supplémentaires. Dans des départements comme le Finistère ou le Vaucluse, la situation est similaire.

Pour ces petites exploitations, le RSA représente un complément vital. Les nouveaux et nouvelles installés, souvent sans capital initial, ou les agriculteurs et agricultrices en fin de carrière y ont de plus en plus recours face à des revenus insuffisants. Nombre de fermes sont marginalisées par la Politique agricole commune (Pac), qui privilégie les grandes exploitations. Les productions sont aussi de plus en plus soumises aux aléas climatiques et économiques, alors qu'aucune réelle solution assurantielle n'est proposée. Les élevages bovins, lait et viande, représentent 20 % des bénéficiaires, suivis d'environ 10 % de fermes en polyculture-élevage, grandes cultures et maraîchage respectivement. Trois profils de bénéficiaires du RSA se dégagent : les exploitations plus anciennes et peu modernisées, les fermes ayant fait face à un accident de parcours et enfin les installations hors cadre, le temps de lancer pleinement l'activité.

Ainsi, agriculteur·ices, entrepreneur·euses, travailleur·euses précaires ou personnes en difficulté sociale sont toutes encouragées à « traverser la rue et à chercher un travail ». Selon une enquête de 2023, plus d'un agriculteur sur dix en France percevait une allocation de solidarité, mais le taux de non-recours reste très élevé, entre 50 et 60 %. La stigmatisation associée à cette aide et la complexité des démarches en dissuadent beaucoup, alors qu'il s'agit souvent d'un ultime recours. La Mutualité sociale agricole (MSA), censée accompagner ces professionnel·les, est perçue comme un organe de contrôle.

Face à cette situation, la Confédération paysanne revendique la fin du dispositif de conditionnalité du RSA et un accompagnement social respectueux. Elle demande également une révision de la Pac pour rééquilibrer les aides en faveur des petites exploitations et des filières non soutenues et insiste sur l'importance de considérer le RSA comme un outil de développement local, et non une charge. L'État, en imposant des contraintes déconnectées des spécificités agricoles, abandonne les petites exploitations, pourtant vitales pour les territoires et l'alimentation. Le problème, cependant, dépasse l'agriculture : le RSA est un droit, qui devrait être accessible à celles et ceux qui en ont besoin. ■

 Roxanne Mitralias

 Le 20 décembre la Conf du Finistère a organisé une manifestation à Quimper. En Aveyron, 200 paysans et paysannes se sont déplacées devant le conseil départemental le 13 décembre.



© Conf. paysanne Aveyron

Microplastiques

Une étude de l'Ademe publiée le 26 décembre met en évidence une contamination généralisée des sols agricoles par les microplastiques. Sur trente-trois échantillons de sols prélevés en métropole, 76 % contiennent en moyenne quinze particules de microplastiques par kilo de sol sec. Les prairies sont les plus touchées (100 % des échantillons), suivies des grandes cultures (81 %), des vignes et vergers (75 %) et, plus marginalement, des forêts (25 %). Une pollution qui proviendrait en partie de l'utilisation de paillages plastiques ou des emballages.

Cancer

Une étude publiée dans l'*European Journal of Epidemiology* établit, pour la première fois en France, un lien géographique entre l'incidence du cancer du pancréas et l'usage local des pesticides. Alors que la France affiche l'une des progressions les plus rapides de ce cancer en Europe et se classe au quatrième rang mondial en valeur absolue, les chercheur·euses ont constaté un risque accru dans des régions comme le Bassin parisien, la Bourgogne, le centre de la France et l'arc méditerranéen, avec un surrisque notable dans le Sud-Ouest. L'étude révèle une association significative entre la quantité de pesticides utilisés à l'hectare et le risque relatif de contracter la maladie.

Tensions hydriques

Le 7 janvier, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont annoncé un accord visant à automatiser le comptage des eaux du Syr-Daria, fleuve essentiel en Asie centrale, pour améliorer leur gestion dans une région confrontée à une crise hydrique croissante. Cet accord prévoit l'installation de compteurs d'eau sur dix sites identifiés, afin d'assurer une transparence dans la répartition des ressources entre les quatre pays riverains (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan). Le fleuve, vital pour l'agriculture et les centrales hydroélectriques de ces nations majoritairement arides, est menacé par la surexploitation et le changement climatique.

ÉCOBRÈVES

Syndicat patronal

Par arrêté du 3 janvier, la préfecture des Hautes-Pyrénées a annulé la liste de la Coordination rurale (CR) dans le collège 3A (salariés de la production agricole) pour les élections des chambres d'agriculture. La décision fait suite à un recours gracieux de la Fnaf-CGT, qui a démontré que la CR 65 est en réalité un syndicat patronal, rendant sa participation illégitime dans cette catégorie. La liste, validée le 20 décembre, comptait cinq membres, dont au moins deux étaient agriculteurs.

Solidarité avec le MST

Deux militants du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) ont été tués par balle dans une attaque dans l'État de Sao Paulo, a annoncé le gouvernement brésilien le 11 janvier. L'attaque, survenue au campement Olga Benario, à Tremembé, a également fait six blessés. Parmi les victimes figure Valdir do Nascimento, 52 ans, leader régional du MST. Le coordinateur national du MST, Gilmar Mauro, a affirmé qu'il y a eu plusieurs tirs dans la tête, « *ce qui prouve qu'on voulait le supprimer* ».

Export entre amis

Le 7 janvier, Yannick Fialip a été élu président du Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires (CNPA) pour un mandat de trois ans, succédant à Jérôme Despey (FNSEA), qui n'était pas candidat à sa succession. Éleveur de bovins en Haute-Loire, Fialip est président de la commission économique de la FNSEA et de la chambre d'agriculture de son département. Il a affirmé vouloir « *formuler une série de propositions afin que la France retrouve son rang de grande puissance exportatrice* ». Selon le CNPA, la baisse des exportations agroalimentaires françaises est due à une perte de compétitivité. Le Collectif Export et Souveraineté alimentaire, créé par le CNPA, fédère les principaux acteurs de la filière alimentaire : Ania, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, Inaporc, Interbev, Intercéréales, Interfel, la Coopération agricole, Medef.

Un éleveur victime des courants vagabonds

Alain Crouillebois, éleveur dans l'Orne, subit depuis 2011 des nuisances liées aux infrastructures électriques. Il mène un combat judiciaire pour faire reconnaître ces préjudices. Son cas, emblématique, met en lumière les limites des dispositifs actuels de diagnostic et de régulation.


 **François Dufour, paysan retraité dans la Manche**

Depuis de nombreuses années, des éleveuses et éleveurs sont impactés par des nuisances d'infrastructures électriques et d'ouvrages de nouvelles technologies, proches de leur élevage. Parmi eux, Alain Crouillebois, un éleveur de La Baroche-sous-Lucé, dans l'Orne. Il mène une longue bataille judiciaire pour faire reconnaître les conséquences financières de ces nuisances sur son troupeau de vaches laitières.

Installé depuis 1996, Alain appartient à une famille d'éleveurs passionnés par leur métier. Avec une centaine d'hectares et un troupeau de soixante-dix vaches de fort po-

tentiel génétique, son exploitation faisait référence jusqu'en 2011. Mais cette année-là, le déplacement et l'enfouissement d'une ligne électrique de moyenne tension (20 000 volts), à proximité immédiate de ses bâtiments et traversant une ancienne mare asséchée, provoquent rapidement des dysfonctionnements dans la stabulation et des troubles de comportement chez tous les bovins.

Les conséquences financières sont immédiates : refus des vaches d'entrer dans le robot de traite, baisse importante de la production laitière (de trente-quatre litres à vingt et un litres par animal et par jour), dévelop-

 **La Conf paysanne réagissait en soutien à Alain Crouillebois, le 28 juin 2024 : « Nous sommes choqués de la décision prise par la cour d'appel de Caen qui condamne un éleveur laitier de l'Orne à payer à Enedis 53 000 euros, pour les frais de déplacement de l'installation électrique, alors qu'il réclamait justice pour les nuisances que celle-ci a causées dans son élevage. »**



© Alain Crouillebois

pement de nombreuses mammites, qualité du lait dégradée, menace d'arrêt de collecte par Lactalis. Alain est contraint d'être présent près du robot pour écarter le lait des vaches traitées aux antibiotiques. Quant aux jeunes veaux, qui refusent de s'alimenter au distributeur automatique de lait, après un amaigrissement considérable, ils ne pèsent que quatre-vingts kilos à six mois, au lieu de deux cents.

Une vingtaine de jeunes bovins partent à l'équarrissage. Les frais vétérinaires passent de 8 000 à plus de 24 000 euros, et l'exploitation perd 50 000 euros de chiffre d'affaires par an. Face à cette situation dramatique, Enedis réalise des autocontrôles et refuse de constater les problèmes venant de leur part. Alain Crouillebois se décide à porter plainte contre le gestionnaire du réseau électrique. Une autre expertise, réalisée dans le cadre de cette procédure, met en

évidence des courants vagabonds affectant le comportement et la santé des animaux.

En septembre 2022, le tribunal administratif d'Alençon rend un jugement historique en reconnaissant la responsabilité d'Enedis dans les préjudices subis par l'éleveur. Le tribunal ordonne le déplacement de la ligne électrique et fixe l'indemnisation de l'éleveur à 140 000 euros, pourtant bien en deçà des pertes subies. Mais Enedis fait appel de ce jugement.

Un revers dramatique

En juin 2024, la cour d'appel de Caen rend une décision qui constitue un revers dramatique pour Alain Crouillebois. Elle nie le lien de causalité entre la présence de la ligne électrique et les pertes subies par l'exploitant. Elle condamne l'éleveur à verser 53 000 euros à Enedis au titre des frais de déplacement de

la ligne. Cette décision inattendue est perçue comme une défaite judiciaire de l'éleveur, qui doit faire face à des conséquences financières importantes.

Les attentes d'une résolution définitive restent vives au sein de la profession agricole. Ce cas exemplaire révèle les limites des dispositifs actuels de diagnostic et de régulation des infrastructures électriques. Il met en lumière la nécessité de renforcer les normes en matière de protection des animaux. Ce parcours judiciaire est un rappel des obstacles auxquels les éleveurs et les éleveuses peuvent être confrontés aux fournisseurs d'énergie. Depuis le jugement, le ministère de l'Agriculture a annoncé une nouvelle étude nationale sur l'effet des ondes électromagnétiques dans les élevages. Mais, c'est bien connu : les études servent à gagner du temps. ■

Protéger les élevages des nuisances électriques

Le département de la Manche a ceci de particulier que la centrale nucléaire de Flamanville doit transporter l'électricité produite vers la Bretagne par de multiples couloirs de lignes à très haute tension (THT) de 200 km de long. Dès 1980, l'association Animaux sous tensions y accompagne les éleveurs et éleveuses dont le bétail dépérit sous les lignes à très haute tension (400 000 volts), tandis qu'EDF s'emploie à faire taire les critiques sur la nocivité de ses ouvrages.

Dès 1999, la Confédération paysanne, à l'initiative de François Dufour, fait naître le Groupe permanent pour la sécurité électrique (GPSE), pour répondre aux anomalies qui se multiplient sur ce territoire au fur et à mesure que les infrastructures se développent. Le GPSE regroupe les chambres d'agriculture de France, la Confédération nationale de l'élevage (CNE), Réseau de transport de l'électricité (RTE), Enedis, le Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuel), France Énergie Éolienne, le Syndicat des énergies renouvelables (SER), ainsi que les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Énergie. Il est financé par le ministère de l'Agriculture et par tous ces acteurs.

Une plaquette d'information détaille les nombreux symptômes observables sur les animaux : refus de se faire traire, cellulites et mammites, nervosité, tremblements, perte d'immunité, croissance ralentie.

En 2017, un protocole GPSE est signé par Alain Crouillebois, et des mesures sont mises en œuvre : contrôle sanitaire du troupeau, mise en équipotentialité du bâtiment, pose de balais sur les raclours, pose de tôles translucides, aménagement de planches dans la nurserie, contrôle de toutes les installations

électriques, analyse de l'eau consommée par les bovins et des rations alimentaires.

Malgré ces actions, la production laitière reste en berne, sans amélioration notable du comportement des animaux, ce qui fait dire à Alain Crouillebois que « la totalité des études cherche des causes dans l'élevage, mais détourne le regard quand le fournisseur électrique est suspecté ».

Le phénomène s'étend désormais à de nombreux élevages au-delà de la Normandie. Une centaine de dossiers sont entre les mains du GPSE, en lien notamment avec l'implantation des parcs éoliens (dont cinq dans la Somme) ou à proximité d'antennes 5G (deux cas en Haute-Loire). À cela s'ajoute le développement de la robotisation et des appareillages électriques dans des élevages qui ne cessent de s'agrandir.

Lorsqu'un élevage rencontre des soucis et saisit le GPSE, c'est ce dernier qui choisit les diagnostiqueurs, et non les énergéticiens, bien que ces derniers financent les interventions. Ces interventions ont un coût élevé, pouvant aller de 20 000 à 50 000 euros.

Les éleveurs et les éleveuses se heurtent ensuite à une justice à géométrie variable. Par exemple, Dominique Vauprés, un éleveur de la Manche, a remporté une grande victoire le 29 octobre 2024 à la cour d'appel de Caen, qui a condamné RTE à lui verser 440 000 euros pour des préjudices subis pendant vingt-trois ans.

En revanche, Alain Crouillebois a été débouté de toutes ses demandes et condamné à verser 52 901 euros pour le déplacement d'une ligne moyenne tension. Une décision jugée insupportable par les actrices et acteurs engagés dans ce combat. ■

 Christian Boisgontier, paysan retraité dans l'Orne

« *Se réappropriier le droit dans nos campagnes* »

Les paysan·nes du Comité d'action juridique (Caj) s'engagent activement sur le terrain dans le Var, en collaboration avec des associations comme Solidarité Paysans. Face à des situations diverses, ils et elles envisagent la loi non pas comme un piège, mais comme un levier d'émancipation.

Quand on regarde tout le chemin parcouru par le Comité d'action juridique du Var (Caj), on ressent une immense fierté. Le 11 décembre dernier, notre équipe a présenté son action aux institutions départementales (Direction départementale des territoires-DDTM et MSA). L'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées par nos collègues sur le territoire et de faire témoigner d'anciennes personnes accompagnées. Ce fut un moment essentiel !

Le Caj du Var a vu le jour en 2013. À l'époque, la Confédération paysanne du Var souhaitait répondre aux demandes croissantes d'accompagnement de paysan·nes en difficulté. Une rencontre centrale avec des membres du Comité d'action juridique de la région Aura nous a permis de poser les bases d'un projet audacieux : se réapproprier le droit dans nos campagnes. Nous avons été frappé·es par une réalité commune : l'éloignement géographique des paysan·nes des centres de décision juridique, le manque d'accès à l'information, l'isolement social de certain·es et un manque de connaissance de la matière juridique en général. Face à cela, le Caj a voulu transformer l'adage « Nul n'est censé ignorer la loi » en un outil d'émancipation, plutôt qu'en un

piège. Nous avons mis en place des outils simples et accessibles pour aider les paysan·nes à décrypter le droit et à agir, même avec des moyens financiers limités.

Ce qui marque dans notre action, c'est que le soutien que nous apportons ne se limite pas à des solutions « techniques ». Beaucoup de paysan·nes que nous accompagnons ressentent un besoin impérieux de parler, de se confier à des pairs capables de les comprendre sans jugement. En écoutant ces récits souvent empreints de douleur, on comprend l'importance de cet aspect humain. Nous sommes là pour écouter, rassurer, et surtout redonner de l'espoir.

Au plus près des besoins humains

Notre équipe, composée de paysan·nes bénévoles, est formée au contact des juristes et des situations variées que nous rencontrons. Certain·es d'entre nous ont même été assesseur·es aux tribunaux paritaires. Avec le temps, nous avons appris à intervenir efficacement, mais toujours avec cette volonté d'être au plus près des besoins humains.

Rien ne remplace une visite sur le terrain. Lorsque nous intervenons, nous venons toujours à deux pour mieux comprendre la situation. Sur

 Les membres du Caj du Var

place, nous pouvons consulter les documents, échanger directement avec les personnes concernées, et surtout apporter un regard extérieur et ne pas nous fier d'emblée à la vision des intéressé·es. Souvent, ce premier contact humain permet de faire un pas de côté et de débloquer des situations apparemment inextricables. Nos modes d'action sont adaptés à chaque cas : conciliation lorsque cela est possible, interventions auprès des institutions, et parfois saisine des tribunaux (tribunal paritaire des baux ruraux, tribunal administratif, pôle social du tribunal judiciaire). Quand le recours à un avocat est obligatoire, notre présence lors des rendez-vous peut s'avérer rassurante. Nos interventions renforcent la crédibilité des cas qui nous apparaissent clairement légitimes et permettent d'apporter un crédit professionnel, ce qui n'est pas toujours acquis d'emblée par certaines institutions.

Les situations que nous rencontrons sont aussi diverses que les paysan·nes que nous aidons : conflits de baux ruraux, problèmes de voisinage, relations avec les communes, ou encore accompagnements administratifs. Nous travaillons en partenariat avec Solidarité Paysans, la MSA, la DDTM, les communes, et même parfois avec la chambre d'agriculture. On peut être amené à rencontrer certain·es propriétaires en cas de litige. Chaque cas est unique, et chaque réussite nous conforte dans notre rôle.

Notre engagement dépasse les simples règlements de conflits. Il s'inscrit dans une vision politique large : l'accès au foncier, la remise en question de l'omnipotence de la propriété privée, la reconnaissance des droits sociaux (notamment ceux des femmes), ou encore les difficultés d'installation. Ces thématiques sont au cœur de notre action syndicale pour un accompagnement digne, juste et équitable pour tous les paysans et paysannes. Que vive la solidarité syndicale et que fleurissent les Caj dans toutes les campagnes ! ■



© Caj du Var

Alimentation et santé : un combat politique

 Céline Berthier, paysanne en Ardèche

Vous prenez votre petit-déjeuner à l'hôtel discount : pain blanc à la farine enrichi en gluten et fausse confiture de fraises (= gelée + arômes fraise + colorant + pépins de fraise). Dans le monde de l'agro-industrie, rien ne se perd, tout se vend ! Vous l'accompagnez d'un verre de lait UHT de vaches qui n'ont pas brouté un brin d'herbe et une pomme avec quelques résidus de pesticides. À onze heures vous crevez la dalle. À midi vous avez vite fait une barquette de lasagnes, à la viande hachée au collagène, tendons et raclures d'os, c'est pratique. Puis une barre chocolatée pleine d'additifs nocifs, ça fait plaisir. Et un pas de plus vers des cancers, maladies cardiovasculaires et inflammatoires.

Aujourd'hui, près d'un tiers des produits consommés par les Français-es sont des produits ultratransformés. Ces produits éloignent nutritionnellement mais aussi psychologiquement les consommateurs-ices des produits de base : comment imaginer une vache quand

on a dans son assiette de la viande hachée en forme d'étoile au goût *blue cheese* ? L'industrialisation des systèmes agroalimentaires a érodé les contraintes socioculturelles qui régulaient l'univers gastronomique, permettant plus de liberté dans les choix alimentaires, mais créant aussi insécurité, méconnaissance et méfiance.

Manger, quoi de plus basique, et en même temps, quoi de plus politique. La façon dont les sociétés se nourrissent reflète leur rapport au monde : d'un côté nos manières de cultiver, d'élever et de transformer ; de l'autre le temps et l'argent qu'on consacre à se nourrir et le plaisir qu'on en retire. Et à la clé, notre santé, car nous sommes ce que nous mangeons. Les entretiens et données

scientifiques réunis dans ce dossier l'attestent.

Mais tous les budgets ne permettent pas de choisir la santé. En 1960, l'alimentation représentait en moyenne un tiers des dépenses de consommation des ménages. Au début des années 2000, cette part est tombée à environ 18 %. Celle du logement est devenue aujourd'hui le premier poste de dépense pour les ménages modestes.

Nous nous échinons à soigner nos sols et nos bêtes pour produire de la nourriture de qualité, mais ça ne suffit pas. Nous devons comprendre et dénoncer les malversations de l'agro-industrie, et faire des propositions pour permettre à tout le monde l'accès à une alimentation de qualité. Le combat syndical mené sur le lait cru, comme les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, participent à relever ce pari. Pour que les enfants ne dessinent ni les animaux avec un compartiment « viande », ni la terre bleue comme un burger. ■



« Celui qui nourrit c'est celui qui soigne »

Philippe Berthelemy est gastro-entérologue à l'hôpital général de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques. Il a témoigné lors des journées nationales Civam en octobre 2023 sur le lien entre notre microbiote intestinal et l'évolution de notre système agricole et alimentaire.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le microbiote et son rôle ?

Le microbiote est l'ensemble des germes, bactéries, virus et champignons avec lesquels les hôtes vivent en symbiose. Il y a le microbiote de la peau, des poumons, mais le plus important est le microbiote intestinal. On parle d'holobionte pour définir le fait que nous sommes un être de symbiose qui bénéficie pleinement de ces bactéries. Ce n'est pas juste une cohabitation : l'un ne peut vivre sans l'autre. Certaines bactéries du côlon fabriquent par exemple des acides gras à chaîne courte, qui nourrissent nos cellules du côlon, d'une part, et passent dans la circulation sanguine d'autre part, où ils jouent le rôle de médiateurs de l'inflammation : des alliés très solides qui viennent à manquer si notre alimentation est carencée en fibres. Ces bactéries sont importantes en nombre, mais surtout par leur diversité. Il y a plus de différences entre deux souches de bactéries qu'entre un être humain et un être vivant unicellulaire ! Cette collaboration extrêmement sophistiquée est le fruit de millions d'années de coévolution, bien avant que l'espèce humaine n'existe. C'est primordial de regarder le temps long pour parler du microbiote.

Comment nos microbiotes ont-ils évolué dans nos sociétés occidentales, en lien avec les changements de notre alimentation ?

Il y a eu quatre révolutions dans notre alimentation : la découverte du feu, la naissance de l'agriculture, l'industrialisation au XIX^e siècle et l'ultratransformation à partir des années 1980. Depuis, on a vu exploser la fréquence des maladies métaboliques, neurologiques et de certains cancers. Toutes ces maladies sont multifactorielles, mais en relation avec le déséquilibre du microbiote appelé dysbiose. Notre

 Propos recueillis par Robin Jouan.

Extraits de l'entretien initialement publié dans *Transrural Initiatives* n° 501 janvier/avril 2024

(1) etude-nutrinet-sante.fr

relation aux bactéries n'a pas pu intégrer cette quatrième révolution, trop brutale et massive. Les causes sont multiples et intriquées, difficiles à confirmer, car on ne peut pas faire d'expériences chez l'homme. Mais de nombreuses études chez l'animal et de grandes études épidémiologiques pointent le rôle des aliments industriels. C'est le cas de l'étude Nutrinet ⁽¹⁾, qui rassemble des Français qui décrivent leur alimentation. J'invite chacun à candidater pour enrichir ce programme.

Est-ce que l'on connaît les effets des produits chimiques ou des microplastiques que l'on ingère en très faible quantité sur notre microbiote ?

On sait que des additifs alimentaires comme les émulsifiants fragilisent la protection de la barrière intestinale, ce qui favorise la pénétration des bactéries dans la paroi intestinale et provoque une inflammation. Cette inflammation chronique de bas grade, présente chez les animaux d'étude, comme chez nous, pourrait être à l'origine des maladies précitées. Des études de Nutrinet vont dans ce sens, notamment pour les maladies

comme l'obésité, le diabète ou dernièrement comme le cancer de la prostate ou du sein : les aliments ultratransformés et des émulsifiants sont mis en cause. [...]


Comment bien entretenir pour protéger son microbiote ?

La dysbiose est une perte de biodiversité du microbiote, donc une perte de gènes et de fonctions des bactéries qui nous sont utiles, donc il faut tout faire pour préserver la diversité de ces bactéries, et ce dès la grossesse. Il faut continuer dans l'enfance et veiller à nourrir les bactéries comme nous nous nourrissons nous-mêmes. Ce qu'elles veulent ces bactéries, c'est de la fibre : fruits, légumes, céréales complètes, fruits à coques... Bref un régime crétois à régionaliser selon où l'on habite. Nos bactéries aiment les produits frais, de saison et à maturité et les circuits courts. [...]

Qu'est-ce que l'approche One health et en quoi cela concerne l'alimentation et l'agriculture ?

L'approche *One health*, permet de dire que tout est interdépendant, qu'il n'y a pas de bonne santé humaine sans celle de la planète et ses habitants. Les agriculteurs sont en première ligne face aux pandémies, à la perte de biodiversité, à la dégradation de la qualité des sols, etc. [...] Une ferme diversifiée peut s'adapter rapidement, alors que mettre en place de nouvelles filières vertueuses nécessite trente ans. En avons-nous le temps ? ■



 En savoir plus : *Microbiote : tous en selles !* Dans une série de quatre podcasts, France Culture propose une plongée dans notre microbiote : « comment en notre flore intestinale ces milliards de micro-organismes peuvent influencer nos vies, notre santé, notre avenir et même nos identités ? »

Alimentation bio et santé : ce que dit la science

Entretien avec Denis Lairon, biochimiste et nutritionniste, directeur de recherche émérite à l'Inserm.

L'alimentation bio est-elle vraiment meilleure pour la santé ?

Globalement, oui. Avec les centaines d'études scientifiques dont on dispose sur différents aspects de l'agriculture biologique, dont la santé, il y a déjà beaucoup d'éléments d'information pour en tirer des conséquences. Et c'est pourquoi le ministère de la Santé recommande de manger bio depuis 2019.

Quels types de bénéfiques les études scientifiques ont-elles mis en avant ?

Elles pointent la qualité nutritionnelle des aliments bio, c'est-à-dire ce qu'ils apportent en termes de nutriments. Les aliments végétaux bio contiennent plus de matière sèche (moins d'eau), souvent plus de minéraux (magnésium), davantage d'antioxydants comme la vitamine C (jusqu'à 50 % de plus). En l'occurrence, les légumes bio contiennent en moyenne 50 % de moins de nitrates qui s'accumulent dans les végétaux (racines et feuilles). Les céréales bio, elles, ont moins de cadmium et sont souvent peu raffinées (pâtes et pains complets, etc.). Ce qui ressort sur les produits laitiers comme sur la viande, c'est la composition en lipides avec davantage d'acide gras polyinsaturés (+ 70 % d'oméga 3).

Ce qui explique le différentiel entre les aliments végétaux bio et non bio, c'est surtout les méthodes de fertilisation et de rotations des cultures. Pour les produits animaux, les explications tiennent au type d'alimentation des animaux qui sont, pour le bio, systématiquement à base d'herbe pour les ruminants.

L'autre aspect concernant la qualité des aliments bio porte sur la réduction significative de la teneur en pesticides de synthèse.

Quasiment un aliment végétal sur deux est contaminé par au

moins un résidu de pesticides de synthèse, selon un rapport publié en 2018 de l'agence sanitaire européenne (Efsa) qui analyse tous les cinq ans 85 000 échantillons de produits végétaux. Un tiers des échantillons ont des contaminations multiples par des résidus de pesticides – c'est le cas des pommes notamment. Le rapport français de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes publié en 2016 précise que 66 % des fruits sont contaminés, 40 % des légumes et 30 % des céréales.

Si on prend les aliments bio, la contamination par des résidus de pesticides de synthèse était de 1,9 % en France et 6,5 % au niveau européen. Pour les produits animaux, la réduction est significative dans les œufs (-81 %) et le lait de vache (-87 %).

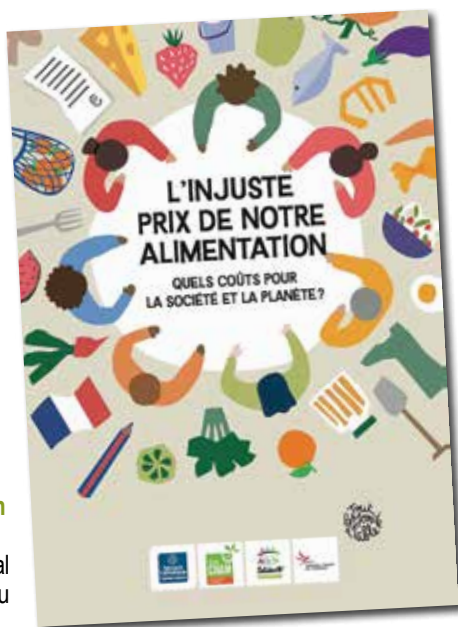
Vous avez participé à une étude, publiée en 2018, révélant une diminution de 25 % du risque de cancer observée chez les consommateurs « réguliers » d'aliments bio comparés aux non-consommateurs.

Cette étude s'inscrit dans la plus grande étude au monde sur le sujet, BioNutriNet, et est basée sur la cohorte d'adultes Nutrinet-Santé (plus de 100 000 personnes) suivis depuis 2009 en France.

Propos
recueillis par
Sophie Chapelle

Dans les taux de cancers parmi les plus fréquents dans la cohorte, on a vu de très fortes différences pour le cancer du sein chez la femme ménopausée (-34 %) et le lymphome non hodgkinien (-75 %). Nous avons aussi montré une réduction du risque de surpoids (-23 %) et d'obésité (-31 %), de risque cardio-vasculaire (-31 %) et de diabète de type 2 (-35 %), après prise en compte des autres facteurs.

L'influence que pourrait avoir la qualité intrinsèque de l'alimentation bio est difficile à quantifier de façon précise. En revanche, on a quantifié les impacts de la contamination de l'alimentation par des mélanges de pesticides : on a montré un risque fortement diminué d'avoir un cancer du sein postménopause ou un diabète de type 2 quand on n'est pas exposé à un certain mélange. Les données scientifiques sont là, françaises et aussi étrangères, il faut les prendre en considération. Il faut vraiment une prise de conscience majeure si on veut sortir de l'impasse d'un système agricole dominant qui affecte fortement la société sur le plan de la santé et de l'environnement. ■



Le véritable coût de notre alimentation

- 11,7 milliards d'euros : c'est le montant *a minima* des dépenses publiques de la Sécurité sociale en 2021 pour les maladies liées à notre mauvaise alimentation (obésité et diabète en particulier, avec +160 % de diabétique en 20 ans).
- Si l'on y ajoute les maladies professionnelles liées à l'usage des pesticides, nous atteignons au minimum 12,3 milliards d'euros de dépenses pour la santé (le taux de Parkinson est au moins 50 % supérieur chez les agriculteur·ices que dans le reste de la population – Inserm, 2018).
- Plus de 5,5 milliards d'euros de publicité et de communication du secteur agroalimentaire, en 2023, nous oriente sur des produits trop gras, trop sucrés ou salés.

Source : L'injuste prix de notre alimentation : urlz.fr/szOF

En finir avec les pratiques abusives des géants de la grande distribution

La grande distribution impose une offre alimentaire à deux vitesses dans laquelle le choix le moins cher est souvent synonyme de produits ultratransformés, mauvais pour la santé, tout en rendant les produits les plus sains inaccessibles.

Le constat de notre système agroalimentaire aujourd'hui est plus qu'amer : en amont, quasiment un agriculteur ou agricultrice sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France (18 % selon l'Insee) et en aval, près d'une personne sur trois déclare devoir sauter un repas par manque d'argent. Tandis que le modèle d'agriculture intensive biberonnée aux pesticides et intrants chimiques importés épuise les sols et la biodiversité autant que celles et ceux qui produisent notre alimentation, des millions de personnes sont confrontées à la précarité alimentaire. Et un plus grand nombre encore paye le prix fort de l'impact de la malbouffe sur la santé.

Comment est-ce possible ? Les grands gagnants de ce jeu de dupes sont les géants de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, qui dominent le marché. Les cinq principales enseignes E.Leclerc, Intermarché, Auchan, Carrefour et Coopérative U, qui contrôlent 80 % du marché, font la pluie et le beau temps. Ils orchestrent un marché à deux vitesses qui impose une offre alimentaire formatée, dans laquelle le choix le moins cher est trop souvent synonyme de produits ultratransformés, riches en matières grasses, en sucre, etc. tandis que les produits plus sains sont rendus inaccessibles à des millions de personnes.

C'est ce que démontre la nouvelle enquête de foodwatch ⁽¹⁾, qui braque les projecteurs sur le sucre ajouté dans les produits les moins chers vendus en supermarchés. Le verdict est sans appel : dans les douze catégories d'aliments étudiées (conserves de petit pois, pains de mie, pizzas, mayonnaises ou biscottes, etc.) – où on ne s'attend d'ailleurs pas à trouver du sucre ajouté –, les produits les moins chers sont en grande majorité plus sucrés que les produits les plus chers, et les produits de marques distributeurs sont les premiers concernés. Par exemple, les cinq

 **Karine Jacquemart**, directrice générale de foodwatch France

foodwatch est une organisation à but non lucratif qui se bat pour une alimentation saine et abordable pour tous et toutes. Elle milite pour plus de transparence dans le secteur alimentaire.

- (1) urlz.fr/tOGH
- (2) urlz.fr/tOGN
- (3) urlz.fr/tOGO
- (4) urlz.fr/kzDL
- (5) urlz.fr/tOH1
- (6) urlz.fr/tOH3

conserves de petits pois les moins chères contiennent en moyenne 43 % de sucre en plus que les cinq les plus chères (soit près de 1,5 fois) et les cinq pots de mayonnaise les moins chers contiennent en moyenne 417 % de sucre en plus que les cinq pots les plus chers (soit plus de quatre fois plus). Résultat, c'est la double peine pour les consommatrices et consommateurs avec un budget réduit qui n'ont donc d'autre choix que d'acheter des produits plus sucrés. Avec les risques pour la santé qui vont avec.

Ainsi, alors que la grande distribution prétend être « alliée » du pouvoir d'achat, elle est en fait responsable d'un système alimentaire qui ne permet qu'à celles et ceux qui ont les moyens d'accéder à des produits plus sains. C'est déjà ce que foodwatch dénonçait au plus fort de l'inflation alimentaire fin 2023 ⁽²⁾. L'Observatoire de la formation des prix et des marges alimentaires (OFPM) montrait alors que la marge brute de la distribution en GMS avait augmenté de 57 % sur les pâtes alimentaires toutes gammes et de 12,7 % sur un panier saisonnier de légumes (chiffres entre 2021 et 2022 ⁽³⁾). Résultat : la consommation

de fruits et légumes, de fibres et de légumineuses est beaucoup trop faible en France et cette situation est accentuée en fonction du pouvoir d'achat. Un rapport de l'Anses de 2017 indiquait déjà que les cadres consommaient en moyenne 50 % de fruits et légumes en plus que les ouvrier-es ⁽⁴⁾.

Il est urgent de changer de recette. Ne plus opposer santé et pouvoir d'achat. Ne plus opposer prix juste pour les producteurs et productrices et prix abordables pour des produits sains, dignes et durables pour toutes et tous. Cela passe par ne plus laisser faire les pratiques abusives des géants de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, ce que foodwatch exige avec plusieurs actions citoyennes, dont une pétition pour la transparence sur les marges ⁽⁵⁾ que ces acteurs réalisent dans la plus grande opacité sur les produits alimentaires. Il faut également un encadrement des marges sur les produits le plus sains et les plus durables ainsi que, suite à notre enquête, une interpellation des principaux distributeurs pour qu'ils réduisent le sucre dans les produits les moins chers ⁽⁶⁾. Il reste du pain sur la planche. ■



© Jérémie Lusseau

Défendre les bienfaits du lait cru sur la santé

Suite à la publication en 2019 d'une instruction du gouvernement déconseillant la consommation de lait cru, la Confédération paysanne se mobilise pour faire valoir les nombreuses études scientifiques démontrant ses vertus.

« On pensait et on pense toujours qu'on n'empoisonne pas les gens qui mangent notre fromage. » Laurent Moreau, producteur de fromages de chèvre dans l'Indre, s'est immédiatement mobilisé lorsqu'a été publiée, il y a six ans, une instruction technique du ministère de l'Agriculture déconseillant la consommation de lait cru (et de ses produits) pour les enfants ⁽¹⁾. « Cette instruction s'imposait en particulier aux collectivités censées ne plus donner de lait cru aux enfants de moins de cinq ans. » Or, tout un travail sur l'éducation à l'alimentation était alors mené par Laurent et ses collègues dans les cantines. Cette instruction « est venue arrêter cette dynamique-là, c'est très dommage ».

« On a vu des études qui disaient que c'était bon pour la santé de manger du lait cru, y compris quand on est jeune. » La Confédération paysanne du Centre-Val de Loire et de l'Indre décide d'organiser un forum en novembre 2021 intitulé *Le lait cru, un risque ? Non, une chance !* « On a invité la DDCSPP (direction départementale procédant à des contrôles sanitaires) à venir expliquer l'intérêt de cette instruction. Ils n'ont pas voulu nous rencontrer. »

La chercheuse Dominique-Angèle Vuitton, professeure d'immunologie émérite à l'université de Bourgogne-Franche-Comté est, elle, bien présente pour présenter ses travaux. Pendant près de vingt ans, elle a

participé à l'étude Pasture ⁽²⁾. Cinq pays – Autriche, Allemagne, Suisse, Finlande, France – ont suivi un millier d'enfants sur leurs vingt premières années de vie (dont 500 vivant dans une ferme d'élevage). « On avait répertorié toutes les infections respiratoires de ces enfants et on a pu montrer que cette consommation de lait cru et de fromage, yaourt, beurre de la ferme, protégeait contre ces infections respiratoires de la petite enfance et de façon très significative, en particulier pour les otites », relève-t-elle ⁽³⁾. « Vivre à la ferme, boire du lait cru, manger des produits laitiers de la ferme, participe bien à la construction d'un système immunitaire plus équilibré chez les enfants », ajoute-t-elle. « Ce n'est pas tant la quantité de microbes auxquels les enfants ont été exposés, mais la diversité qui protège. »

Plus récemment, en octobre 2024, un livre blanc explore la balance des bénéfices - risques liés à la consommation de fromages, sur la base de plus de 6 000 études ⁽⁴⁾. « L'apport de différents types de micro-organismes par les fromages (d'autant plus diversifiés pour les fromages au lait cru) est bénéfique pour le microbiote digestif qui joue un rôle central dans le bon fonctionnement de notre organisme, souligne-t-il. D'autres bénéfices importants ont été présentés vis-à-vis des maladies allergiques et atopiques. »

Face à ces différentes études, « l'État fait le sourd et la DDCSPP

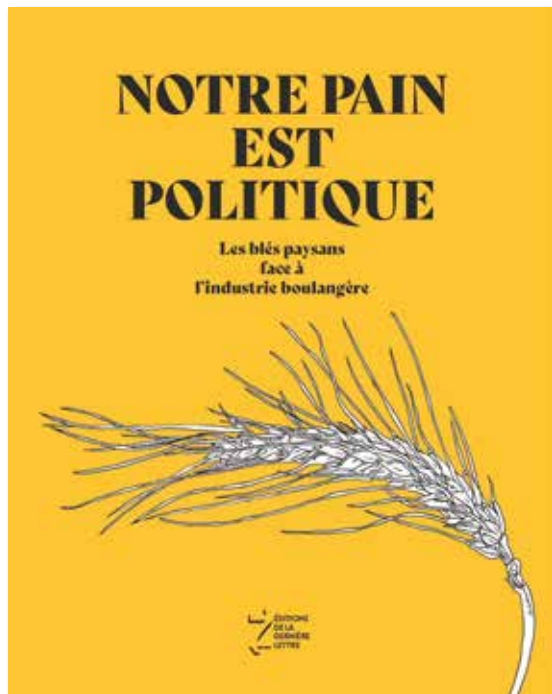
 Sophie Chapelle


(1) urlz.fr/nf85
(2) urlz.fr/tOHa
(3) urlz.fr/tOHg
(4) urlz.fr/tOHk avec le concours de la Fondation pour la biodiversité fromagère, VetAgro Sup, l'Institut de l'élevage, du Cnaol, de la Fondation de l'Académie de Médecine.

est toujours dans la répression », regrette Laurent Moreau, à l'heure où les produits laitiers concernent 3 % des toxi-infections alimentaires collectives en France. « La directive est toujours là. Elle embête les collectivités qui, soit n'achètent plus de fromages au lait cru, soit les font cuire. Les enfants n'en mangent plus dans les cantines. Certaines laiteries industrielles comme la filière camembert ont décidé d'arrêter le lait cru en raison des gros coûts générés par les analyses. Ça a des conséquences sur les collègues en mixte qui vendent en direct et en laiterie. » Laurent n'est pas pour autant opposé aux analyses auxquelles il procède régulièrement dans son atelier de transformation (chaque semaine sur la listeria par exemple). « Ça sécurise et c'est aussi ce qui nous fait dire que nos productions au lait cru sont plus sécurisées que la filière industrielle. » ■

L'environnement de la ferme, protecteur contre les allergies

L'étude Pasture menée dans cinq pays européens montre que la ferme d'élevage est davantage protectrice vis-à-vis de la survenue d'allergies. « C'est vrai pour l'enfant dès la naissance et en particulier les toutes premières années de vie, surtout dans les deux premières années et vraisemblablement jusqu'à 6 ans », note la chercheuse Dominique-Angèle Vuitton. « Le mot diversité est important. La diversité des expositions est cruciale et en particulier à des animaux divers et variés. On est mieux protégés si ses parents sont éleveurs de vaches, mais aussi de chèvres, de moutons et ont des chiens et des chats, que s'ils ne font que de l'élevage de vaches exclusivement. »



 Des blés aux pains, en passant par les farines, les trois parties de ce livre retracent la réalité de la production industrielle actuelle et ses conséquences désastreuses au niveau social, économique, environnemental et sanitaire. Face à cela, il montre nos expériences autour des blés, des machines et du pain paysan, comme autant de tentatives pour sortir de ce modèle, car « si la culture des variétés paysannes ne s'accompagne pas de l'ambition de mettre un terme à l'industrialisation de l'agriculture, elle n'est qu'un vain folklore ».

Faire du droit à l'alimentation une réalité

Autrice du livre *La France qui a faim* publié en 2023 (éditions du Seuil), Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie sociale, appelle les paysan·nes à refuser « *la folie d'un système agroindustriel qui ne nourrit pas* » et engendre des « *violences alimentaires* ».

Mon travail de recherche m'a fait mettre deux mots côte à côte : violences alimentaires. Elles se ressentent lorsque l'on voit une file de personnes attendre plusieurs heures dans le froid devant la porte d'un centre de distribution pour quelques kilos d'une nourriture qu'elles ne choisiront pas ⁽¹⁾. Ou encore, lorsque l'on charge les bénévoles de distribuer des kilos de chocolats après les fêtes, des viennoiseries en abondance à chaque distribution pour lutter contre le gaspillage alimentaire, alors qu'il est demandé aux acteurs de l'aide alimentaire d'assurer des distributions équilibrées. La posture hégémonique du prescripteur, ici l'État, qui ne garantit pas l'accès à une alimentation variée et équilibrée, se traduit par une violence structurelle aux impacts irréversibles sur la santé alors que l'on pourrait l'éviter ! La prévalence de l'obésité chez les bénéficiaires

de l'aide alimentaire est élevée et en hausse (28,8 %, données 2012), avec un taux alarmant pour les femmes de 35 %. L'hypertension artérielle ainsi que les anémies suivent également des courbes inquiétantes.

Parler de violences alimentaires, c'est prendre position et interroger les choix politiques et économiques en ayant pour grille de lecture le droit à l'alimentation : « *Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitative et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'anxiété, satisfaisante et digne.* »

Certes, le droit à l'alimentation n'est pas opposable, mais rien n'empêche de respecter les droits fondamentaux

 **Bénédicte Bonzi**

(1) Lire le dossier de *Campagnes solidaires* sur la sécurité sociale de l'alimentation publié en 2020 urlz.fr/tP5h


des personnes et de se dire que le respect de ces derniers doit être une priorité absolue ! On ne peut pas parler de justice sociale et accepter que des personnes âgées, des étudiant·es, des familles monoparentales et des travailleuses et travailleurs pauvres se retrouvent dans les files de l'aide alimentaire alors qu'elles sont dans des situations prévisibles. L'aide alimentaire doit être un dispositif d'urgence, en aucun cas le moyen de s'alimenter de millions de personnes !

Dominer, coloniser, vouloir plus est au cœur de la gouvernance mondiale. Il ne faut pas confondre la paix et la pacification. Il y a dans la pacification une continuité de la domination, il s'agit d'imposer un ordre social, et de faire taire les oppositions aux choix politiques et économiques qui sont faits. La violence est toujours présente, mais sous d'autres formes. C'est lorsqu'elle rejaille que l'on voit la force du dispositif de contrôle et de volonté d'imposer un ordre social. C'est bien parce que nous sommes dans une société pacifiée et non en paix que nous assistons à de nombreuses formes de résistance et de répression.

Non, les acteur·ices de l'aide alimentaire ne sont pas des cogestionnaires de la pauvreté aux côtés d'un État qui pense que les pauvres doivent se mettre au travail et qu'ils ne méritent donc pas d'exercer leurs droits pleins et entiers. Non, les paysan·nes ne peuvent en aucun cas accepter la folie d'un système agroindustriel qui ne nourrit pas, mais doit permettre à des actionnaires d'engranger des profits.

Demain dans le projet de sécurité sociale de l'alimentation, les paysan·nes, les acteur·ices de l'aide alimentaire et l'ensemble de la société pourraient ensemble sortir de toutes formes de domination en construisant une paix sociale juste et pérenne. Une paix qui semble débiter dans de multiples expérimentations par le rétablissement d'un fonctionnement démocratique pour que le droit à l'alimentation ne soit pas un rêve lointain, mais une réalité pour toutes et tous. ■



 Depuis novembre 2022, la ville de Strasbourg a mis en place des ordonnances vertes en fournissant gratuitement des paniers de légumes bio hebdomadaires à toutes les femmes enceintes de la ville, sur une durée de 2 à 7 mois selon le quotient familial. D'autres villes – Bordeaux, Rennes, Angoulême, Metz – mettent en œuvre des dispositifs similaires dans le cadre du réseau Villes Santé (urlz.fr/tP6r).

De la nourriture prise en charge à 100 %

Un village du Vaucluse, Cadenet, 5 000 habitant-es, expérimente une sécurité sociale alimentaire. Témoignage d'une paysanne confédérée, à la fois conventionnée et bénéficiaire.

À Cadenet, des habitant-es ont réfléchi ensemble, durant plusieurs mois, à leurs aspirations pour une alimentation désirable. Leur convention citoyenne locale a débouché en avril 2024 sur la création d'une caisse de l'alimentation. Trente-trois habitant-es bénéficient de 150 euros de nourriture par mois et par personne dans trois lieux d'achat conventionnés : le magasin de producteurs, l'Amap et une épicerie locale.

Alix, installée en maraîchage diversifié avec son compagnon et membre de la Confédération paysanne, est à la fois conventionnée – via l'Amap et le magasin de producteurs – et bénéficiaire de la caisse. « On est allés à la réunion organisée par le Clac (collectif local de l'alimentation de Cadenet) en octobre 2023. À la

 Sophie Chapelle

 À lire aussi, ce reportage paru sur *bastia!* lors du lancement de la caisse : urlz.fr/tP5B

(1) urlz.fr/tP5z

 Une des nombreuses réunions du comité local de l'alimentation de Cadenet.

La précarité alimentaire se généralise

En 2023, 16 % de la population française est en situation de précarité alimentaire selon une étude ⁽¹⁾ réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). « La précarité alimentaire est un phénomène complexe qui se rapporte à la difficulté ou l'empêchement d'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante. Entre 2021 et 2023, la part des ménages en insuffisance alimentaire ou ayant accès à une alimentation suffisante, mais pas toujours choisie augmente. En avril 2023, 10 % des ménages déclarent être en insuffisance alimentaire et 51 % déclarent avoir accès à une nourriture suffisante, mais qui ne correspond pas toujours aux aliments qu'ils souhaiteraient pouvoir consommer. »

Par exemple, près d'un étudiant sur deux déclare limiter ses achats alimentaires ou y renoncer (étude IFOP/association COP1, 2023). 46 % ont déjà fait l'impasse sur des repas par manque d'argent. Un étudiant sur cinq ne mange pas à sa faim (la Fage, janvier 2025). Pour celles et ceux qui mangent peu de viande, les carences en fer sont très fréquentes comme dans les apports en vitamines (source <https://urlz.fr/tP6b>).

(1) <https://urlz.fr/tP6p>

base, on n'avait pas prévu de postuler, car nous avons déjà accès à une alimentation de qualité », explique-t-elle. Un tirage au sort a lieu ce jour-là pour sélectionner les trente-trois bénéficiaires parmi une cinquantaine de motivé-es – cinq places étant réservées aux membres fondateurs et cinq autres sélectionnées par l'épicerie solidaire du village. « Les clacistes trouvaient intéressant qu'il y ait des producteurs, considérant aussi que nous sommes un peu "précaires" en tant que maraîchers. Et on a finalement été tirés au sort ! »

Le collectif a mis en place un conventionnement par produit et non par magasin. Trois niveaux de prise en charge ont été déterminés : à 30 %, 70 % et 100 %. Si l'aliment ne correspond à aucun des critères, la prise en charge est nulle. « Quand c'est pris en charge à 100 %, c'est que nous avons considéré que ces aliments étaient proches de ce que nous avons envie de voir arriver pour l'ensemble de notre alimentation », souligne le collectif sur son site ⁽¹⁾. C'est le cas des légumes bruts dont ceux d'Alix, mais aussi du pain fabriqué par le paysan-boulangier, ou du fromage issu de la production d'un éleveur-transformateur. « Le conventionnement s'est fait sur plusieurs critères, dont la santé qui est le plus important dans l'alimentation », précise Alix. « Parmi les critères il y a aussi la façon dont c'est produit – nous, c'est en bio – et la proximité : comme on est maraîchers

à Cadenet, on peut difficilement faire plus proche ! »

Les aliments pris en charge à 70 % sont ceux dont le collectif a identifié des pistes d'amélioration. La viande bovine locale en conversion biologique relève par exemple de cette catégorie, ainsi que les aliments locaux transformés dans un atelier artisanal, dont le collectif ne connaît pas les conditions de travail. Ceux pris en charge à 30 % sont considérés comme importants pour la vitalité du territoire et la santé, même s'ils ne correspondent pas pour le moment à la grille d'évaluation. « Au magasin de producteurs, les fruits conventionnels par exemple sont remboursés à 30 % », illustre Alix. « Il y a le souhait d'amener les producteurs à essayer de tendre vers la conversion. »

Suivant le principe de la feuille de soins, le « reste à charge » est payé par les consommateur-ices. À terme, des produits pourront être ajoutés ou retirés de la liste, ou voir leur taux de remboursement modifié. L'objectif est triple : rendre accessible des produits définis collectivement comme désirables, inciter au changement de pratiques et sécuriser les débouchés des producteur-ices. Cette expérimentation a par exemple généré de nouvelles adhésions en Amap. Alix prévoit aussi une prochaine visite de ferme avec les bénéficiaires. « Aujourd'hui, on n'arrive pas à s'investir autant qu'on aimerait, mais c'est chouette d'être d'un bout à l'autre de l'expérimentation. » ■



©CLAC

Vers la socialisation de l'alimentation ?

« Poser l'accessibilité alimentaire comme première qualité de l'alimentation devrait être notre sujet principal » souligne ce texte collectif de confédéré·es. Derrière cette interrogation se dessine l'avenir du monde paysan.

Dix pour cent de la population française a eu recours au moins une fois à l'aide alimentaire et plus de deux millions de personnes en dépendent quotidiennement alors que la France est la première puissance agricole européenne et la sixième puissance économique mondiale.

La paysannerie, premier maillon de la chaîne de production de cette alimentation, est une population victime d'un ethnocide⁽¹⁾ dont les survivant·es sont assigné·es à la place des vaincu·es de l'histoire sociale. Il importe à la Conf^e et ses allié·es d'en élucider les raisons politiques. Quel est le lien de l'ethnocide paysan avec l'inaccessibilité alimentaire ?


Le capitalisme instrumentalise l'énergie nécessaire au travail humain pour produire de la richesse économique.

Tout corps plongé « dans le monde » bouge, se reproduit, donc travaille, et pour cela métabolise de l'énergie. Notre énergie est notre alimentation. Seul le travail produit les biens et services nécessaires aux activités humaines, donc la richesse économique.

La recherche constante de gains de compétitivité grâce à l'évolution des techniques et surtout l'utilisation des

 **Gaëlle Cavalier et Romain Henry** avec les retours de membres des groupes sécurité sociale de l'alimentation, école paysanne politique, et intersyndicale alimentaire en vue de l'écriture d'un ouvrage collectif à la Conf^e.

(1) Destruction systématique de la culture et du mode de vie d'un peuple par un autre groupe plus puissant.

 À Montpellier, 400 habitant·es ont accès à une alimentation de qualité grâce à une caisse commune lancée depuis février 2023. Ici, les membres du comité citoyen échangent avec la ferme urbaine collective de la Condamine sur les critères de conventionnement (source : urlz.fr/tVJk)

hydrocarbures a permis de produire de l'alimentation en quantité absolument colossale. Ce processus a massifié considérablement la population des travailleur·euses.

La conséquence la plus visible est l'accroissement constant du travail humain disponible pour produire autre chose que son premier besoin physiologique. L'accumulation capitaliste par la mise en place d'une société « moderne » de consommation de biens et services non « indispensables » a ainsi pu prospérer de manière exponentielle.

Ce fait est uniquement dû à la capacité de produire et utiliser à moins « cher » l'énergie humaine.

Dans le capitalisme l'alimentation est réduite à sa dimension comptable comme « charge ».

Alors est-ce le hasard de l'histoire ou y a-t-il une intention ? L'ethnocide paysan est une condition fondamentale de la croissance économique.

Mais ce n'est là que la partie la plus visible de l'iceberg. L'autre conséquence est la destruction du support matériel de l'autonomie des peuples : l'accessibilité de l'alimentation, qui fonde la capacité d'autodétermination. En concentrant la production et la distribution de l'énergie alimentaire

pour le travail humain dans les mains de quelques firmes systémiques agroalimentaires financiarisées, le capitalisme s'assure de la domination des peuples et leur mise au travail forcé. Assumerons-nous un jour dans ces conditions de parler de but politique ?

Poser l'accessibilité alimentaire comme première qualité de l'alimentation devrait être notre sujet principal. Cela nous amènera alors à interroger en profondeur notre rapport de classe face à l'accumulation capitaliste.

L'articulation des chantiers entre école paysanne politique, sécurité sociale de l'alimentation et travail intersyndical nous oriente vers la socialisation de l'alimentation. Il ne s'agit pas uniquement de conquérir une valorisation sociale digne du métier de paysan·ne mais également de reconquérir collectivement notre subsistance. C'est une condition absolument vitale à l'autodétermination afin de peser contre la domination et la destruction capitalistes.

Finissons-en d'être une communauté parlée, racontée par les médias, sociologues, historiens, politiques... mais privée de parole.

Soyons fermes et écrivons notre histoire ! ■



© Caisse alimentaire commune de Montpellier

« Mon père était un homme passionné »

Béatrice Lambert, fille aînée de Bernard Lambert, a pris la parole lors du colloque intitulé *Bernard Lambert, hier et aujourd'hui*, organisé à Nantes le 12 octobre 2024. Devant un amphithéâtre comble, elle a livré un témoignage percutant.

« Tout d'abord, merci à tous les organisateurs de cette rencontre. Personnellement, cela m'a permis de revisiter mon enfance, de réaliser la chance que nous avons eue d'avoir ces parents-là, de mieux comprendre les combats de mon père, de relire son livre, de remarquer dans ses pas.

En premier lieu, je voulais rendre hommage à ma mère (NDLR. Marie-Paule Lambert), parce que derrière tout homme public, il y a quelqu'un qui assure les contingences, l'éducation des enfants, quelqu'un qui est une source d'inspiration, un regard critique, un point de repère, une âme sœur.

Mon père était un homme passionné, passionné par ses combats,

mais aussi passionné par ses enfants, valorisant la singularité de chacun, partageant nos expériences, curieux de ce que nous vivions. Il lisait mes livres, m'aidait à rédiger mes dissertations. Ce regard d'émerveillement qu'il posait sur nous nous a laissé une belle empreinte. Nous avons été perfusés à sa révolte permanente contre les injustices. Nous avons cette sensibilité chevillée au corps : ne jamais accepter l'inacceptable, la domination, l'abus de pouvoir.

À la maison, nous ne vivions pas seuls, c'était un brassage permanent de visiteurs : Pierre, le sans domicile à qui maman a offert l'hospitalité, les insoumis qui venaient se cacher, la

 **Béatrice Lambert**, fille aînée de Bernard Lambert


famille Pellerin que nous avons hébergée, et toutes ces personnes éprises d'échanges et de débats : étudiants, intellectuels, militants et militantes « de tout poil », ou encore des demandeurs d'un conseil juridique, d'un défenseur de leurs droits. C'est dans cette effervescence-là que nous avons grandi. Dans la grande fiesta du Larzac, au milieu de cette foule, nous n'avons pas tout compris, mais nous avons marché sous un soleil de plomb et dormi dans le foin. Nous ne le savions pas encore, mais nous étions déjà riches de ces multiples interactions.

Un air malicieux

Il nous a transmis la joie, le goût du rire. Il avait une autodérision qui lui permettait de se moquer de ses propres maladresses. Il avait la capacité de transformer ses mésaventures en anecdotes burlesques. Avec son air malicieux, il était un divertissement à lui tout seul et nous gardons le souvenir de gigantesques rigolades où nous n'arrivions plus à reprendre notre respiration. Il y a eu aussi les détracteurs. Sa personnalité et ses positions étaient dérangeantes pour certains. Il a essuyé bien des attaques, des calomnies, du dénigrement. Et nous avons eu mal avec lui, à l'endroit où il était blessé.

Il est parti trop tôt. Nos enfants n'auront pas connu leur grand-père. Mais on constate aujourd'hui qu'il est encore là, dans ce qu'il représente pour chacun de nous. Et puis, nous observons ici ou là, chez les petits-enfants, des attitudes, des traits de caractère, des ressemblances qui surgissent et qui nous le ramènent.

Enfant, j'aurais quelquefois voulu que mon père soit « Monsieur Tout-le-Monde », pour me fondre dans le décor et ne pas avoir une identité aussi marquée. Quarante ans après, je constate que nous ne sommes pas seuls à appartenir à cette lignée. À travers les débats que ses actions et sa pensée suscitent encore, je suis heureuse de voir que nous sommes aussi nombreux, comme plein de branches reliées à un même arbre. » ■

 Pour le 40^e anniversaire de sa mort, la Confédération paysanne de Loire-Atlantique a organisé un grand événement sur Bernard Lambert à Nantes le 12 octobre avec la Conf nationale, le Centre d'histoire du travail, le MRJC, l'Atelier paysan, Solidarité Paysans et le Réseau Civism. *Campagnes solidaires* a consacré un dossier intitulé « Bernard Lambert, l'émancipation par la lutte » dans le numéro 406, en juin 2024. À relire !



Confédération paysanne

Confédération paysanne de Loire-Atlantique

**COLLOQUE
BERNARD LAMBERT,
HIER ET AUJOURD'HUI**

SAMEDI 12 OCTOBRE

DE 9H A 17H30

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE - NANTES (44)
6 QUAI FRANÇOIS MITTERRAND**

Centre d'histoire du travail, Fonds F05EA 44

Centre d'histoire du travail, MRJC, Atelier paysan, Solidarité Paysans, Réseau Civism

Khadija Rhamiri, au service de la paysannerie marocaine

Khadija est une figure incontournable de la défense des droits agricoles au Maroc. Rencontrée au siège de la Confédération paysanne le 21 novembre 2024, elle explique les principales revendications des paysan·nes marocain·es.

Militante de l'Union nationale des étudiant·es marocain·es (Unem) dans sa jeunesse, Khadija rejoint en mai 1991 le secrétariat national de la FNSA (Fédération nationale du secteur agricole), dès son congrès fondateur. Cette fédération est engagée aux côtés des communautés rurales pauvres, des travailleurs agricoles et forestiers du Maroc. Elle se veut la voix de toutes et tous les travailleur·euses lié·es au monde agricole.

Pourtant, elle n'est pas paysanne. Informaticienne de profession, Khadija Rhamiri travaille à la numérisation des données cadastrales, un travail technique, mais essentiel dans un pays où le partage du foncier agricole est encore largement inégalitaire. Ce double engagement, professionnel et syndical, se voit dans sa détermination. Khadija ne perçoit que des indemnités pour ses actions syndicales, elle n'est pas permanente.

Lorsque nous la rencontrons en décembre 2024, elle décrit un secteur agricole marocain confronté à de nombreux défis. « Environ 10 % de la population possède 90 % des terres, et aucun organisme de régulation n'est en place pour contrôler cela », explique-t-elle. Cette concentration des terres, combinée à l'absence de cadres légaux clairs, laisse les multinationales opérer sans contrainte, tandis que 40 % de la population active – près de quatre millions de personnes – dépendent directement du secteur agricole pour leur subsistance.

Les productions principales du Maroc reflètent une agriculture diversifiée : céréales (blé, orge), agrumes (oranges, mandarines), olives, tomates, pommes de terre ou encore raisins. Pourtant, les conditions de travail dans ce secteur restent précaires. Khadija rappelle que « les salaires agricoles sont inférieurs de 40 % à ceux de l'industrie, et les saisonniers n'ont souvent ni couverture santé ni retraite ». Une conséquence

 **Claude Girod**, maraîchère retraitée



de l'absence de reconnaissance du Code international du travail par le Maroc.

La formation est centrale

Face à cette réalité, la FNSA fait de la formation un levier essentiel pour accompagner les militant·es. Chacune et chacun, quel que soit son statut, reçoit une formation continue : apprendre à structurer des revendications, organiser des actions collectives, animer des mobilisations ou encore négocier avec les représentant·es du pouvoir et du patronat.

Parmi les priorités de la FNSA, deux groupes de travail occupent une place centrale : les jeunes et les femmes. Ces dernières disposent depuis 1999 de leur propre structure au sein de la fédération : l'Ofsa (Organisation des femmes du secteur agricole), que Khadija préside. La mission de l'Ofsa ? D'une part, améliorer les conditions de vie et de travail des femmes, et d'autre part, promouvoir l'égalité des droits. Parmi les combats emblématiques de l'organisation, Khadija cite la lutte contre la pratique abusive des pages blanches signées par les salariées – des contrats que les employeurs

remplissent à leur guise. « Nous dénonçons aussi les discriminations, les humiliations, le harcèlement et les violences que subissent les travailleuses », insiste-t-elle.

Malgré des acquis, comme la reconnaissance du droit au congé de maternité, Khadija sait que la route est encore longue. Les traditions patriarcales limitent l'accès des femmes au foncier et à l'héritage, des prérogatives encore largement réservées aux hommes.

Le chantier est vaste, mais la FNSA peut compter sur des alliances solides. Membre de La Via Campesina, tout comme la Confédération paysanne, la fédération représente le Maroc au sein de la région ARNA (Régions arabes et Afrique du Nord). Cette collaboration s'étend à des pays comme l'Égypte, la Tunisie ou encore la Palestine, où l'Union des comités de travailleur·euses agricoles (Uwac) est très active. Khadija conclut sur une note d'espoir : « Avec une langue et une culture souvent communes, l'enthousiasme des jeunes et l'expérience des militants aguerris, il ne fait aucun doute que l'agriculture paysanne pourra s'imposer. » ■

La jeunesse paysanne thaïlandaise résiste !

Chayuda Boonrad est installée en Thaïlande. Jean Thevenot, maraîcher au Pays basque, l'a rencontrée à l'occasion de la 8^e conférence de La Via Campesina à Bogota (Colombie), début décembre 2023.

« J'ai vingt-sept ans et je fais partie de l'organisation *Assembly of the Poor* ⁽¹⁾, membre de La Via Campesina (LVC) en Thaïlande. Cela fait maintenant plusieurs années que je travaille au sein de l'articulation des jeunes de la région Asie Sud-est de notre mouvement international.

Je vis à Trang, un petit village du sud du pays dans une zone de moyenne montagne où prédominent les plantations d'hévéa pour la production de caoutchouc. La plupart des familles ont été incitées par le gouvernement à se lancer dans cette culture il y a quelques décennies, avec des licences d'exploitation, principalement destinées à l'exportation vers la Chine. Les prix de vente étaient initialement intéressants (environ 100 bahts, c'est-à-dire 2,70 euros par litre), mais l'arrivée d'acteurs industriels et le développement de cette production en Chine ont provoqué une chute des prix. Si le gouvernement progressiste, mis en place avant le dernier coup d'État de 2014 ⁽²⁾, avait une politique sociale ambitieuse notamment pour l'agriculture, la situation s'est fortement dégra-

dée ces dernières années. Les dirigeants actuels, très proches des intérêts de la monarchie et des grandes familles capitalistes, ont même déclaré publiquement que « *les paysans n'avaient qu'à aller vendre leur production sur Mars s'ils étaient mécontents* ».

La situation politique en Thaïlande est très instable, j'ai vécu trois coups d'État dans ma vie, à chaque fois fomentés par les capitalistes et l'armée contre des gouvernements élus par le peuple. Suite aux répressions des mouvements sociaux ces dernières années, de nombreux jeunes migrent, par exemple en Australie, mais ce n'est pas une solution pour l'avenir de notre pays. J'espère que ma génération sera celle de la révolution qui amènera enfin une vraie démocratie en Thaïlande !

La pauvreté dans les campagnes, récemment accentuée par l'inflation, force de nombreuses familles à vendre leurs terres. Elles sont accaparées par des oligarques ou des entreprises transnationales avec le soutien de l'État. La monarchie distribue des aides, mais c'est une

 **Jean Thevenot,**
maraîcher au Pays
basque

charité hypocrite qui n'a que pour seul but de calmer les plus démunis pour qu'ils acceptent la situation.

Ma famille a su résister et je travaille avec mes parents et mon frère qui a fait des études de biologie très utiles pour l'agroécologie que nous promovons. J'ai développé une production de plantes à partir de variétés génétiques locales. Autour des maisons et des villages et entre les parcelles d'hévéa, les familles ont des cultures vivrières comme le maraîchage ou des volailles destinées à l'autoconsommation, mais aussi au troc. La Via Campesina défend les petites paysannes pauvres comme nous dans le monde et cette solidarité nous apporte de la force pour continuer à nous battre ! » ■

En Inde, une campagne pour garantir un prix minimum légal

Le 7 janvier 2025, des syndicats paysans indiens, coordonnés par le *Bhartiya Kisan Union* (BKU – membre de LVC), ont soumis des mémorandums aux autorités locales et nationales de l'Inde. Ils réclament un prix minimum de soutien légalement garanti, couvrant au moins 50 % des coûts de production. Cette revendication, soutenue par une grève de la faim depuis décembre, illustre l'urgence de la crise paysanne. Les syndicats dénoncent l'inaction du gouvernement malgré deux décennies de mobilisations et soulignent les retards de paiement pour la canne à sucre, aggravant l'endettement rural. Ils appellent à l'annulation des dettes agricoles, à des politiques soutenant les coopératives et les petites entreprises, ainsi qu'à des réformes de la politique semencière. Parmi leurs demandes : suppression de la taxe sur les équipements agricoles, interdiction des OGM et réduction des pesticides nocifs. Le mouvement paysan indien est déterminé à obtenir des solutions !



Climat: les agricultrices et agriculteurs européens au bord de la rupture

Alors que l'Europe est « le continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde », ses agriculteur·ices sont en première ligne face aux intempéries, aux sécheresses et à l'impréparation des politiques. Dans cette enquête, ils et elles racontent leur quotidien.

« Je suis dans le pire état psychologique que j'ai jamais connu. Je me sens en insécurité, et j'ai des dettes », dit Maria Vardouli, 30 ans, l'une des rares femmes agricultrices de Thessalie, une région au centre de la Grèce, connue comme le « grenier à blé » du pays.

Maria Vardouli n'a pas toujours été agricultrice. Elle était auparavant kinésithérapeute, avant de reprendre en 2019 les terres de son père. Elle y produit des légumineuses, des épinards, des tomates et du coton.

En septembre 2023, des pluies torrentielles ont frappé le centre de la Grèce, provoquant des inondations majeures qui ont submergé des villages entiers et détruit cultures et matériel agricole. Près de 50 000 hectares sont toujours sous l'eau. Cinq mois plus tard, les champs de Maria Vardouli étaient encore recouverts de boue et de débris.

Après les inondations, elle a souffert d'un stress extrême et de troubles psychosomatiques. Elle n'est pas seule. L'insomnie, les cauchemars impliquant de l'eau et de la pluie, ainsi qu'un sentiment de désespoir ont été rapportés par la plupart des agriculteurs interrogés après les inondations.

« Personne ne peut supporter cela »

L'homme frappe fort l'arbre avec un bâton tandis qu'une machine secoue les branches, faisant tomber les olives sur un filet étendu au sol. « C'est bon pour le stress », dit-il. Ignacio Rojas, 46 ans, surnommé Nacho par ses amis, est producteur d'huile d'olive, de céréales et de pistaches à Jaén, en Andalousie. Il gère les projets internationaux de Jaén pour la Coag⁽¹⁾, la plus ancienne organisation agricole professionnelle d'Espagne, et est père d'un enfant de sept ans.

Entouré d'oliviers, sous un soleil qui fait grimper la température au-

tomnale à 16 degrés Celsius, sur la ferme que sa famille a achetée il y a environ 80 ans, Ignacio explique l'impact sévère des hivers secs des cinq dernières années. « Cette année, je n'ai récolté qu'un tiers de ma production habituelle, ce qui me rend anxieux. J'ai essayé de réduire ma consommation d'eau et de compenser les mauvaises récoltes. Jusqu'à présent, le financement de la banque m'a aidé, mais je ne pourrai pas tenir une autre année comme celle-ci. »

Il dit que le changement climatique est la cerise sur le gâteau, « car il ajoute de l'incertitude à une situation financière déjà incertaine ». Cela a transformé « un problème que nous subissions déjà en un problème structurel », ajoute-t-il. « En tant que producteurs d'olives, nous avons toujours eu une bonne récolte suivie d'une mauvaise. Maintenant, il s'avère que nous ne pouvons plus produire pendant deux années consécutives, et bientôt cela pourrait être trois. Personne ne peut supporter cela », poursuit Ignacio.

La surface agricole utile de l'Espagne représente près de la moitié du territoire. Mais 75 % des terres du pays sont menacées de désertification en raison d'une combinaison de pluies irrégulières, d'une augmentation significative des températures et d'une mauvaise gestion des sols et des forêts. De nombreuses régions d'Espagne souffrent également de stress hydrique. Avec la Catalogne, la région méridionale de l'Andalousie est la plus touchée par la sécheresse. La Méditerranée est l'une des régions les plus perdantes face au changement climatique.

« Les sécheresses se sont enchaînées »

« Je suis agricultrice depuis les années 1990, mais je ne peux plus planter. L'année dernière, je me suis

 Solomon
15 novembre 2024

(1) Membre de La Via Campesina



Cette enquête auprès des paysans européens a été réalisée dans cinq pays (Espagne, Grèce, Pologne, République tchèque, Roumanie) par le média indépendant en ligne Solomon (wearesolomon.com). Basé en Grèce, il publie en grec et en anglais. Pendant huit mois, une équipe de six journalistes a enquêté sur les impacts du changement climatique sur la santé mentale des agriculteurs en Grèce, en Espagne, en Roumanie, en République tchèque et en Pologne. Plus de cinquante entretiens ont été réalisés. Nous republions ici des extraits de l'enquête traduite par Basta! (urlz.fr/tKb4)

dit que je ne pouvais plus continuer comme ça », a déploré Daniela Dîringă, 54 ans, lors des manifestations d'agriculteurs qui ont eu lieu en janvier 2024 à Afumati, près de Bucarest. Les agriculteurs ont déclaré faire face à des sécheresses extrêmes, à des subventions versées en retard, aux coûts élevés des intrants et à l'effondrement des prix des céréales en raison des importations d'Ukraine.

Dîringă et sa sœur Nicoleta lancent 700 hectares de maïs, de blé, de tournesol et de colza dans le village roumain de Ianca, dans le comté de Brăila, dans le sud-est du pays. Elles font partie des grands producteurs (possédant plus de 100 hectares) qui contrôlent 48 % des terres agricoles roumaines. La production agricole de la Roumanie fait du pays un producteur majeur au sein de l'UE.

Même les grandes exploitations comme celle de Dîringă sont désormais en difficulté sous le poids des dettes. Dănuț Andruș, agriculteur céréalier et leader des manifestations à Afumati, a affirmé que 30 000 agriculteurs sont confrontés à un risque de faillite en Roumanie. La plupart vivent dans la pauvreté, avec plus de la moitié des ménages pauvres engagés dans l'agriculture – un pourcentage plus élevé que dans tout autre pays de l'UE.

Les dernières années ont été insupportables, raconte Daniela Dîringă. « Les sécheresses se sont enchaînées. J'ai atteint ma limite et je suis tombée en dépression », dit-elle. En plein hiver roumain, par moins neuf degrés, ce n'est pas le froid qui fait trembler les mains de Daniela Dîringă lorsqu'elle se souvient de la dévastation de voir ses cultures se dessécher sous la chaleur de l'été 2022 : « Je me souviens d'avoir eu le souffle coupé. C'est comme de voir sa maison brûler. »



© Giannis Froulis

« Vais-je m'en sortir, vais-je tenir le coup ? »

Maciej Mojzesowicz cultive du colza, du blé et des betteraves sur 130 hectares près de Bydgoszcz, dans le nord de la Pologne. Bien qu'il adore travailler la terre – l'odeur de la terre, le blé, et le printemps qui arrive – il dit que le climat et les difficultés économiques ont rendu les choses impossibles à gérer. Le puits qu'il utilisait pour arroser ses champs depuis 25 ans est à sec. En mars, sa femme a jeté une pierre dans le puits, et elle a rebondi au fond. Quelques années plus tôt, ces mêmes champs avaient été inondés.

En 2023, ses betteraves se sont retrouvées avec une consistance « semblable à un oreiller », ajoute-t-il. 90 % des récoltes de blé dans sa région ont échoué en raison de la chaleur et du manque d'eau. Ensuite, l'afflux de blé et de légumes d'importation provenant d'une Ukraine en difficulté a rendu difficile l'obtention d'un bon prix pour ce qui restait de sa récolte.

Selon Statistics Poland, le prix moyen du blé a chuté de 28,5 % entre 2022 et 2023 dans le pays. Pour Mojzesowicz, la baisse a été encore plus importante. « D'habitude, je reçois 280 euros par tonne de blé.

L'année dernière, j'ai obtenu 145 euros, alors que l'engrais coûte 375 euros la tonne. Je suis déjà endetté de 420 000 euros. »

« Je ne suis pas encore épuisé »

En regardant par la fenêtre de la voiture, il semble plus que ce soit le printemps qu'un milieu d'hiver en Moravie du Sud. « Autrefois connue comme la région la plus fertile de Tchéquie, cet endroit change à tel point qu'il devient méconnaissable », explique le professeur Miroslav Trnka, qui dirige le département d'étude des impacts du changement climatique sur les agrosystèmes à l'Université Mendel de Brno, en République tchèque. « Par le passé, nous considérons qu'il était pratiquement impossible d'avoir 30 à 45 jours tropicaux par an. Aujourd'hui, c'est devenu la norme dans la région », ajoute-t-il.

Libor Kožnar, un agriculteur bio de 40 ans, travaille ici, dans la région agricole la plus menacée de Tchéquie. Il a commencé à cultiver en 2017, après le décès de sa mère, événement qui l'a poussé à revenir chez lui après une carrière aux États-Unis. Sa propriété de onze hectares est une ferme de semi-subsistance. Il y a de nombreux agriculteurs comme Libor Kožnar en Tchéquie.

 Des terres agricoles près du village de Sotirio, en Grèce, ont été transformées en lac après que la région de Thessalie a été inondée par la tempête Daniel en septembre 2023.

Bien que 86 % des terres agricoles du pays soient détenues par de grandes entreprises agroalimentaires, plus de 55 % des agriculteurs le sont à petite échelle. De plus, selon les données d'Eurostat, les fermes bio sont en augmentation en République tchèque. En 2022, elles représentaient presque 16 % du nombre total de fermes (soit une proportion similaire à la France, qui comptait 14,2 % de fermes bio en 2022, NDLR).

Tout le travail de Libor Kožnar tourne autour de l'agriculture bio, l'accent sur la durabilité est essentiel pour lui. Toutefois, il trouve que la bureaucratie liée à l'obtention de subventions est « terriblement gênante et extrêmement stressante ». Toute erreur de sa part pourrait lui coûter l'accès aux subventions. Et sans elles, sa ferme ne pourrait pas fonctionner. Pendant ce temps, la terre change rapidement sous ses yeux, apportant de nouveaux défis. Mais il ne baisse pas les bras.

Dans sa routine quotidienne chargée, l'agriculteur ne trouve pas le temps d'entretenir une vie sociale, affirme-t-il. Il vit seul. « Mais je ne suis pas encore épuisé », ajoute-t-il fièrement. ■

Agrumes, grenades, miel : s'installer en fonction du climat de demain

Gene et Didier se sont installés en Occitanie pour produire des grenades, des agrumes et du miel sur dix hectares, après une reconversion. Dix ans plus tard, ils nous expliquent leur choix de production, eux qui avaient « toutes les possibilités ».

Il y a dix ans, Gene est encore infirmière et Didier, directeur d'une concession de matériel de travaux publics. Le couple, dans la quarantaine, se reconvertis et ils s'installent rapidement, en 2016 comme cotissants solidaires, puis en 2019 comme exploitants, sans recours à l'emprunt, grâce à leur expérience de gestion et d'organisation d'une entreprise, un bon relationnel pour la vente directe et surtout un solide capital de départ. Dans ce contexte, quelles productions choisir ? Au gré de multiples formations organisées par la chambre d'agriculture, le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture (Civam) et le milieu rural et Terres vivantes, les deux futurs agriculteurs découvrent, observent, visitent.

Lui se passionne immédiatement pour l'aspect technique de l'apiculture et la nécessité d'expérimenter dans un monde où « l'on ne sait encore rien, il y a plein de choses à faire », celui des abeilles. Gene veut mener sa propre activité, en contact avec la terre. En Occitanie, dans la Drôme et le Vaucluse, elle observe les agriculteurs et agricultrices en verger-maraîcher avec poiriers, pommiers, abricotiers et cerisiers se reconvertir « vers trois arbres qui résistent aux températures

 Anna Dupleix

(1) better-b.eu/
resilient-beekeeping

 Près de Béziers, la ferme de Gene et Didier accueille une forte biodiversité et des agrumes en complémentarité avec les ruches.

et au manque d'eau qu'on a eu : le grenadier, l'amandier, le pistachier ». Il y a aussi les agrumes. C'est ce qu'elle va choisir de planter sur un demi-hectare de terres drainantes, en terrasse, qu'elle parvient à acquérir dans leur région proche de Béziers. Elle est convaincue qu'il devient plus facile sur ces terres de produire des variétés adaptées au climat du Maghreb : yuzus, mandarines, pamplemousses et grenades. Les citrons et les oranges ne sont pas adaptés aux températures trop basses. Elle peut ainsi produire en bio, elle qui souhaite « s'éloigner de la chimie ».

Didier, quant à lui, observe cet été ce qu'il estime être « le chant du cygne » de la bruyère blanche. Elle est « super clairsemée, il n'y a plus trop de vert, il n'y a plus que des fleurs » suite à deux années de sécheresse. Ces changements sont pour lui autant d'indicateurs environnementaux à prendre en compte pour ses ruches qu'il a décidé d'isoler du rayonnement solaire l'été afin d'éviter que « les abeilles ne crament comme la bruyère ». Il teste son dernier prototype : une « coiffe » en polypropylène blanc qu'il replie dans le toit l'hiver venu. Il évite ainsi le stockage de matériel supplémentaire. Il espère

ainsi faire descendre la température sous le toit de quelques degrés pour réduire l'effort énergétique de thermorégulation des abeilles. Des résultats scientifiques menés dans le cadre du projet européen Better-B⁽¹⁾ sur l'apiculture résiliente confirment en été une baisse significative de la température mesurée sous le toit et dans l'intérieur de la ruche. Ce type d'innovation reposant sur des expérimentations de terrain en partenariat avec la recherche a le mérite d'être efficace et accessible. ■



Article original publié dans *Transrural Initiatives*, numéro 503 (Septembre / octobre 2024)

La 2024 a été confirmée comme l'année la plus chaude jamais enregistrée par l'Organisation météorologique mondiale (WMO) dans un communiqué publié le 10 janvier 2025. Avec une température moyenne mondiale de 15,1 °C, soit 1,6 °C au-dessus des niveaux préindustriels, cette année a marqué un nouveau record climatique. Ce réchauffement a été amplifié par le phénomène El Niño et des niveaux records de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La WMO a souligné les impacts globaux de cette chaleur extrême, incluant des vagues de chaleur sans précédent, des sécheresses dévastatrices et des inondations catastrophiques, affectant particulièrement les populations vulnérables.

©Anna Dupleix



La Malle paysanne : des jeux pour sensibiliser !

Outil de sensibilisation innovant, la Malle des fermes en agriculture paysanne regroupe des jeux pour tous les âges ! Sa conception a réuni plusieurs structures du réseau InPACT Centre-Val de Loire et de nombreuses actrices locales.

C'est en 2020 que naît le projet de la Malle des fermes en agriculture paysanne. En lien avec InPACT Centre, réseau de dix associations de Centre-Val de Loire œuvrant pour une transition agricole et alimentaire durable, locale et bio, un groupe de documentaristes professionnel·les travaillant sur le monde paysan en région Centre se demande comment faire connaître des reportages autour de l'agriculture paysanne et de l'alimentation auprès de publics variés et pas forcément déjà conquis.

L'idée première est de diffuser ces ressources documentaires au sein d'une Malle paysanne, itinérante, pour qu'elle soit présente sur des fêtes paysannes, des fermes pédagogiques ou hors du réseau paysan, et appropriable par tous et toutes : enfants et familles, scolaires ou périscolaires de la maternelle au lycée agricole, paysan·nes ou porteur·euses de projets.

Quelques confinements et rebondissements plus tard, une équipe de pilotage composée de paysan·nes et d'animateur·ices du réseau InPACT Centre complète le projet en mai 2022, en y apportant une dimension ludique et pédagogique avec des jeux inédits présentant les fermes et territoires de la région.

Dix jeux sont conçus – puzzles, jeux de cartes et de construction, de plateau et de rôle – par l'équipe de pilotage, accompagnée d'un groupe d'artisan·es de la coopérative Arté-

facts ⁽¹⁾, chargé·es de réaliser les éléments pérennes des jeux. Dix jeux d'images mettent en valeur des photographies et bandes dessinées documentaires abordant les métiers et paysages agricoles de Centre-Val de Loire. Enfin, une sélection de trente podcasts donne la parole à des paysan·nes du coin.

En octobre 2023, le prototype de la Malle paysanne est présenté à la ferme de Morillard, à Lancôme (41), où une partie des ateliers de création des jeux a été accueillie. Les créateur·ices et le public, client·es de la ferme et partenaires, testent et font leurs premiers retours. D'autres tests sont organisés dans des écoles, avec des jeunes du Service national universel du Loir-et-Cher et avec des bénévoles des associations du réseau InPACT pour optimiser la manipulation des jeux et la compréhension des règles. Suite aux retours, la Malle prend la forme d'un chariot-tracteur, composé de cinq modules thématiques. Chaque groupe ou structure peut emprunter tout ou partie des modules.

En mai 2024, l'inauguration a lieu à la Ferme de la Guilbardière, à Monthou-sur-Bièvre dans le Loir-et-Cher : l'équipe de pilotage, les partenaires et visiteur·euses peuvent enfin jouer pour de bon et réfléchir aux événements qui accueilleront la Malle !

Depuis, différents publics ont pu utiliser la malle et ses jeux nombreux. Des classes de CP, CE1 et

 **Léna Fernandez et Sandra-Vanessa Liégeois**, co-coordinatrices de la Malle paysanne pour InPACT Centre et Artéfacts

(1) artefacts.coop

 Plus d'infos et réservation : tinyurl.com/3by2uf9n

 Podcast « *Journal de bord d'un élu local* », réalisé lors de l'inauguration du projet. Episode n° 123 : podcast.ausha.co/journal-elu-blois/123

CE2 ont exploré un grand puzzle plat illustrant le cycle de production d'une ferme sur un an, au fil des saisons avec quatre productions typiques. Les enfants ont aussi assemblé des puzzles 3D pour construire une courge, une chèvre, une poule ou une vigne, de races anciennes et locales favorisant la manipulation et la créativité. Pour un public averti, le jeu de rôle *Qui veut ma ferme ?* propose d'incarner un·e cédant·e ou un·e reprenneur·euse agricole. Dans un format *speed dating*, les joueurs et joueuses ont un temps limité pour se rencontrer et établir un contrat. Ce jeu a remporté un vif succès auprès des paysan·nes, propulsant des discussions sur les enjeux agricoles et fonciers. Des chargé·es de mission alimentation l'utilisent également pour mieux comprendre le milieu agricole. Ludique, immersive et esthétique, la Malle paysanne est un outil puissant et plébiscité. Les réservations s'enchaînent en région Centre pour sensibiliser les écoles et bien d'autres publics.

L'objectif est de promouvoir une agriculture paysanne, durable, locale en montrant qu'il n'existe pas une seule vision, mais une pluralité de démarches agricoles en lien avec l'humain et le territoire. Projet inclusif, la Malle cherche à représenter de nombreux contextes agricoles, paysagers et environnementaux pour penser une transition agricole et alimentaire en commun. ■



Élections agricoles : les citoyen·nes s'engagent en Indre-et-Loire

En Indre-et-Loire, les Ami-e-s de la Confédération paysanne participent régulièrement aux événements organisés par le syndicat. C'est donc tout naturellement que l'association a soutenu une action d'information dans le cadre des élections agricoles.

La Conf' 37 a proposé aux Ami-e-s ainsi qu'à un réseau de citoyen·nes de rencontrer des paysan·nes directement sur leurs exploitations. Nous sommes donc parti·es sur les routes du département, chacun·e avec pour mission de visiter une dizaine de fermes. Au total, il y avait environ 3 000 fermes à contacter !

L'objectif de la Conf' 37 était de doubler son nombre de sièges à la chambre, passant d'un à deux au minimum. Cela permettrait d'obtenir davantage de moyens financiers et un poids politique accru pour défendre les valeurs de l'agriculture paysanne.

Concrètement, une centaine de volontaires sont allé·es à la rencontre des paysannes et paysans à quatre reprises pour leur remettre des documents élaborés par la Conf' 37. Ces textes abordent des thématiques cruciales : le revenu agricole, l'installation et la transmission, la gestion de l'eau et du foncier, la place des femmes dans l'agriculture, ainsi que le rôle du syndicalisme. Notre souhait était de remettre ces documents en main propre pour engager un échange, mais lorsque ce n'était pas possible, nous les déposons dans les boîtes aux lettres.

Avant chaque tournée, l'Adear et la Conf' 37 nous prodiguaient conseils et recommandations. Nous échangeons également régulièrement pour nous préparer et pour faire un compte-rendu après les visites. De nombreuses visites se sont faites en binôme, favorisant le soutien mutuel et la complémentarité.

Au fil de nos rencontres, nous avons constaté une grande diversité des fermes d'un même territoire : des agriculteur·ices vivant dans un manoir médiéval somptueux, des éleveur·euses de chèvres fournissant du lait à une fromagerie locale, des grand·es céréalier·es

ou encore des viticulteur·ices. Tous et toutes partagent néanmoins une caractéristique commune : leur disponibilité est limitée en raison de la nature incessante de leur travail.

Des contacts à maintenir

Nous avons toujours été bien accueillis, même par des agricultrices ou agriculteurs adhérents d'autres syndicats, avec respect et intérêt pour notre démarche. Beaucoup ont exprimé leur détresse face aux conditions de vie et de travail, ainsi que leur inquiétude quant à la transmission de leurs exploitations.

Par exemple, nous avons rencontré un jeune agriculteur possédant une grande ferme en grandes cultures, a priori adhérent de la FNSEA, qui, au fil de la discussion, a commencé à partager ses nombreuses difficultés de l'année. Il s'est montré réceptif aux textes que nous lui avons laissés,

 **Béatrice Rabot, Dominique Damour et Jean-Manuel Bluet,**
Ami-e-s de la Conf'

notamment ceux concernant le revenu et la transmission.

Une autre rencontre marquante fut celle d'un agriculteur retraité. Il nous a raconté son incroyable parcours, partant de presque rien pour finalement transmettre plusieurs centaines d'hectares à son repreneur. Fier de son travail et bien ancré dans le tissu local, il s'est montré curieux et non réfractaire aux valeurs de la Confédération. Nous sommes certains et certaines que nous nous reverrons, même si nous avons dû abréger cet échange passionnant.

Certaines rencontres ont été plus brèves, comme celle avec cet exploitant en grandes cultures, interrompu pendant son déjeuner, qui nous a rapidement coupés dans notre introduction, visiblement peu intéressé par l'échange. Malgré tout, le fait d'être deux lors des visites, dont un ancien agriculteur, s'est avéré être un atout, permettant un contact plus direct dans certains cas.

Enfin, lors de la seconde vague de visites près de Vouvray, un éleveur engagé, sympathisant de la Confédération paysanne, visiblement plus isolé dans ses pratiques et son discours, était disposé à parler et à poursuivre ces échanges. Dans le même secteur, une jeune viticultrice a simplement pris les documents sans vouloir échanger davantage : pas le temps !

Cette démarche nous a profondément intéressés en tant que citoyennes et citoyens actifs, préoccupés par le maintien d'une agriculture paysanne. Une agriculture pratiquée par des paysan·nes qui gagnent leur vie tout en préservant leur santé, qui sont attaché·es à la qualité des sols, des paysages, et qui produisent une alimentation saine pour toutes et tous. Ces élections ne sont qu'une étape. Ce premier contact peut et doit être maintenu, afin de continuer à retisser ces liens essentiels avec les acteurs et les actrices de nos territoires. ■



La sobriété gagnante

Pouvoir d'achat, écologie, déficits : comment sortir de l'impasse ?

Si vous pensez que la solution pour bien vivre aujourd'hui, c'est la compétition avant tout, les barrières, le repli sur soi, la chasse à l'étranger ou la concurrence comme valeur première, alors la catastrophe annoncée de nos sociétés humaines (changement climatique, effondrement des espèces animales, augmentation de la pauvreté...), ne doit sans doute pas vous surprendre. Au contraire, si ce monde de la concurrence non faussée, ce monde de la compétitivité à tous crins vous inquiète fortement, alors lisez *La sobriété gagnante* et vous découvrirez que des solutions existent, et notamment la sobriété.

Le déficit commercial de la France s'accroît de manière exponentielle pour atteindre 96 milliards en 2019. Depuis 1974, l'État autorise ce qu'il appelle l'allègement de charges, c'est-à-dire que les plus grandes entreprises versent moins de cotisations sociales. Cela représente soixante mil-

liards d'euros de manque à gagner pour la sécurité sociale. La France a détruit une grande partie de son outil de production entre 2000 et 2020, un million d'emplois industriels ont disparu. Pour ceux qui nous gouvernent, la solution face à ces constats est simple : nous, les petit-es, les inférieur-es, devons faire plus d'efforts ; nous devons apprendre à nous priver, à moins consommer. Pendant ce temps les plus riches se gavent de dividendes accumulés sur le dos de ceux et celles qui travaillent. Les plus fortunés voyagent alors en jets privés, ils ne peuvent pas se passer de leur yacht avec piscine intégrée.

Et là, nos gouvernants, ils ont tout faux. Si l'on veut que la situation s'améliore et qu'elle devienne plus juste et plus résiliente : il nous faut, tous et toutes, changer nos habitudes de consommation, devenir sobre. C'est cette sobriété qui sera gagnante. ■

 **Michèle Roux**, paysanne en Dordogne

 **Benjamin Brice**, Librinova, 19,90 euros, 2022.



Pastorales

Ce livre m'a mis du baume au cœur. Né de la rencontre entre une bergère, une ancienne éleveuse et un universitaire, ce recueil de prose est un florilège de gestes techniques, de courses éreintantes dans la montagne, de chutes dangereuses, de scènes sans fard où se mêlent la beauté, mais aussi l'âpreté des métiers d'éleveuse et de bergère.

Ce n'est pas une carte postale. C'est un recueil fait de malentendus, de tragédies, de bergères qui engueulent les randonneuses et randonneurs intrusifs et de bêtes qui disent à leur éleveuse qu'elles ne se laisseront pas dompter facilement. Le bucolisme est mort, vive le pastoralisme !

Je ne résiste pas à vous mettre l'eau à la bouche avec ce texte qui ouvre le livre, que j'ai lu une dizaine de fois en gardant les chèvres et qui pourrait être lu aussi à ceux qui revendiquent un monde sans élevage : « *Le chasseur de grand gibier peignait au plafond des cavernes les*

 **Céline Berthier**, éleveuse en Ardèche

 **Violaine Béro, Florence Debove et Jean-Christophe Cavallin**, éditions Wildproject 140 pages, 2024.

bêtes qu'il avait tuées. Il renvoyait leurs images au maître des animaux pour que le jeu recommence. Sur un autel de campagne, le berger offrait une agnelle au patron divin des bois qui lui confiait ses troupeaux. Les bêtes servaient de langue d'échange avec les dieux des environs. Depuis



qu'on ne leur parle plus, l'animal est langue morte.

Où sont passées les créatures dont Théocrite et Virgile peuplaient le chant du cyclope, les plaintes du Corydon ? On tasse leur masse tremblante dans les hangars, les camions, les sous-sols des laboratoires et les cages des zoos. [...] Sans rien à craindre ni à offrir, l'homme promène son célibat dans un désert nettoyé de divins et de vivants.

À moi pourtant, les bêtes manquent. Mes mains me pèsent, vides d'offrandes. Je veux les remplir de pelages, y sentir vivre une force à qui demander pardon de faire main basse sur tout. Du pied de cette montagne, je monte vers vous, bergères. Parlez-moi du métier des bêtes, chantez-moi l'almanach des travaux et des jours, dites-moi vos maisons fragiles, vos peurs, vos visions, vos sœurs à sang chaud, vos rencontres sur la pente. Que votre vie de troupeau me recale dans le monde. » ■



Les petites annonces sont payantes, sauf celles qui concernent l'emploi, les recherches et propositions d'installation, et toute autre demande à but non lucratif. Tarif : 8,50 € les six lignes + 1,50 € par ligne supplémentaire (30 caractères par ligne). Pour les tarifs publicitaires, contacter : Média Pays - 104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet 01 43 62 82 82 - redaccs@confederationpaysanne.fr

EMPLOI - STAGES FORMATION

OFFRES

Calvados : Ferme maraîchère du Thenney recrute deux maraîchers en CDI (39 heures, 1500 € net/mois) dès avril 2025 pour reprendre la gestion de 1,6 ha de prairie et un bâtiment de 300 m² mis à disposition par le haras. Vos missions : production, commercialisation et gestion autonome de la ferme. Les orientations générales et investissements se discutent avec les propriétaires du haras. Profil : autonomie, polyvalence, dynamisme, expérience en maraîchage diversifié (1 saison min.), intérêt pour l'agroécologie. Logement possible à 1 km. Envoyez CV et lettre de motivation à crio@thenney.com avant le 28/02/2025. Contacts : Clara Monteux (06 11 13 25 36) et Clément Rio (06 47 67 84 60).

Yonne : Offre emploi en maraîchage biologique. 2 associés en Gaec cherchons 1 personne pour salarié-e en CDD de 9 mois avec pérennisation du poste en CDI annualisé. Tâches diversifiées : semis, plantation, récolte, entre-

tien des cultures, vente, livraison. Cherchons personne dynamique, réactive et autonome. 35 heures/semaine + heures supplémentaires de juin à octobre. Travail certains samedis matin. Horaires d'été selon météo. Permis B exigé. Expérience maraîchage serait un plus. Début contrat 17.03.2025. Lettre motivation + CV par mail : jardindestruverseines@yahoo.fr. Entretien d'embauche à partir du 23.01.2025

Creuse : Cherche aide sur ferme bovin bio. Contact : Sylvain Renut : 06 58 68 42 01.

Limousin : Retraité agricole disposant de 2,5 ha et d'un lieu d'accueil recherche partenaires pour production alimentaire et gestion d'accueil. Contact : Jean-Claude : 06 89 68 48 43.

Haute-Vienne : La ferme de La Tournerie cherche un-e responsable de troupeaux pour gérer élevage de vaches laitières et atelier engraissement de bœufs (bio). Gaec diversifié (70 chèvres, 15 vaches laitières, transformation fromagère, maraîchage, boulangerie). CDD d'un an évolutif vers association. Poste à temps plein,

équipe dynamique. Contact : Pauline : 06 69 94 82 72 / Hélène : 06 42 33 84 28

Isère : Fromagerie en montagne (ferme bio). Nous sommes un Gaec de 4 associés et 2 salariés, sur une ferme communale en montagne en agriculture biologique. Nous élevons 40 vaches laitières et 50 cochons, transformons lait et viande à la ferme, avec vente directe, accueil pédagogique et un service traiteur en développement. Recherche salarié-e à temps plein dès février 2025 pour la fromagerie : transformation (5 pâtes pressées au lait cru), affinage, fabrication de yaourts, faisselles, crème fraîche, préparation des commandes et vente ponctuelle au magasin. Travail manuel et artisanal avec ferments indigènes. Expérience en transformation fromagère, autonomie, organisation et esprit d'équipe. Bonne condition physique requise (travail en cave). CDD 1 an, évolution possible (CDI ou association). Logement partagé disponible sur place. Candidatures à contact@fermedelagrangette.fr.

Jura : Sirod/ Ferme bio en polyculture entre Champagnole et Nozeroy cherche éleveur-euse bovin pour l'atelier lait à Comté (70 têtes). Missions : traite, gestion et soin du troupeau, entretien des bâtiments et matériels. CDI 39 heures/semaine, logement possible. Envoi CV et lettre à : gaec-des-couvees@outlook.fr.

Hérault : Appel à candidatures pour gestion agroécologique. Le Conservatoire des Espaces Na-

turels (CEN) Occitanie lance un appel à projets pour la gestion agroécologique de 92,5 ha répartis sur les communes de Pousan, Montbazin et Cournonsec. Les parcelles sont proposées en trois lots, pouvant être attribuées à un ou plusieurs candidats : Lot 1 : Pâturage extensif ovins, bovins ou équins - 40,5 ha. Lot 2 : Pâturage extensif équins ou ovins - 50 ha. Lot 3 : Fauche avec possibilité de pâturage de regain - 2 ha. Pour candidater, contactez Cyrille Didier par mail à cyrille.didier@cen-occitanie.org

DEMANDES

Toute France : Nous sommes Quentin et Basile, jeunes diplômés en agriculture, à la recherche de fermes pour acquérir une expérience pratique et formatrice. Nous sommes particulièrement intéressés par les systèmes d'élevage en montagne et les techniques de valorisation de l'herbe (comme le séchage en grange). Motivés, dynamiques, nous souhaitons participer activement à la vie de l'exploitation. Disponibles à partir d'avril, nous sommes mobiles. Contact : Basile Beaubois : 06 58 61 40 83 - basile.beaubois@icloud.com ; Quentin Champion : 07 82 72 01 27 - quentinchampion9@gmail.com.

ASSOCIATION INSTALLATION

OFFRES

Morbihan : Ferme des Folaisons, Pluherlin. 5 associé-es installé-es en 2022. 80 ha : 10 en céréales, 4 000 m² maraîchage, 40 vaches et 70 brebis laitières, fromagerie,

fournil, en AB. Circuits courts + longs. Recherchons nouvel-le associé-e formé-e en maraîchage avec expérience d'au moins 2 ans, familière du fonctionnement collectif, avec attrait pour la polyvalence (élevage de brebis/fromagerie ou boulange). Accueil binôme envisageable. Objectif d'optimiser l'existant. www.objectif-terres.org/annonces/8828

Yonne : 89350. Ferme bio de 68 hectares cherche candidat-e à l'installation. 68 DPB. La ferme est disponible immédiatement, avec cession du matériel. Libre de suite. Joindre par téléphone au 09 60 35 20 36

Saône-et-Loire : Je souhaite transmettre ma microferme située à proximité de Cluny, ville touristique. Premier contact : pecnobia@tiscali.fr

Doubs : Saint-Julien-les-Russey. Recherche repreneur-euse ferme 1 ha : maraîchage bio, 65 ares en plein champ, 650 m² de serres, irrigation avec compteur d'eau. Production actuelle : petits fruits (fraises, framboises). Possibilité de reprise du matériel : motoculteur, herse rotative (75 cm), serres, abris de rangement, petit outillage. Fabrice Eteignard : 03 81 43 71 55 / 06 41 39 14 53.

Haute-Loire : 25 km de Saint-Étienne. Petite ferme bio avec activités d'élevage, maraîchage et pain, cherche une personne pour travailler en commun avant un départ à la retraite. Discussions ouvertes pour construire un projet

Bulletin d'abonnement



N° 413

Coordonnées de la personne à abonner

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Commune _____
 Profession _____ Téléphone _____
 Courriel _____

TARIFS :

- Annuel (11 numéros) : 46 €
- 6 numéros : 24 €
- Soutien, collectivité et étranger : 60 € (ou plus)

- Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de *Campagnes solidaires*
- Je règle avec le mandat de prélèvements sepa ci-dessous en y joignant un relevé bancaire (RIB) ou postal (RIP)

(Le prélèvement peut être arrêté à tout moment, sur simple demande de votre part à abocs@confederationpaysanne.fr ou au 01 43 62 82 82)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Média Pays à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Média Pays. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à Signature _____

le

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

Établissement/Agence _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Je vous prie de bien vouloir présenter en faveur de Média Pays sur le compte référencé ci-dessous les sommes correspondant à mon abonnement :

- Tous les quatre mois (le 15^e jour du mois) 15 € ou 20 € Soutien, collectivité et étranger
- Annuellement (à la date du renouvellement) 45 € ou 60 € Soutien, collectivité et étranger

--	--	--	--

IBAN

Association bénéficiaire : Média pays – Numéro national d'émetteur : FR96ZZZ492109

BIC

--	--	--	--

Retourner sous enveloppe timbrée à Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 Bagnolet
 Tél. : 01 43 62 82 82 – abocs@confederationpaysanne.fr



Ou en flashant le QR code

Abonnement en ligne sur le site de la Confédération paysanne : confederationpaysanne.fr

collaboratif. Contact: Michel Margnac : 06 19 02 07 68.

Puy-de-Dôme: Monts du Forez: Petite ferme de montagne bio depuis 30 ans cherche associées pour une transmission progressive via un stage de parrainage. Production principale: petits fruits (1 ha). Opportunité d'intégration accompagnée dans un cadre naturel préservé. Contact: Gérard et Ghislaine : 04 73 82 06 20.

Loire: Offre location à partir de fin 2024. Loire, Monts Pilat, entre Saint-Étienne et Lyon. Vente directe possible. 2,6 ha bio pouvant aller rapidement jusqu'à 6,5 ha. Forage, source, réserve d'eau, serre, poulailler 250 poudeuses, bâtiments d'exploitation corrects avec séchoir, hangars pour matériel, transformation et stockage. Productions possibles: maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, petit élevage (poules poudeuses, moutons), petits fruits rouges, miel. Petit collectif de 2 ou 3 personnes possible sur les activités vues plus haut. Habitation rénovée de 105 m². Contact: Georges Jay 06 78 97 97 82, georges.jay42@gmail.com

Drôme: Viticulteur à Die depuis 2022, je souhaite céder le fermage d'une parcelle de clairette blanche de 0,5 ha située à Acuste-sur-Sye, en accord avec le propriétaire. La parcelle, plantée en 2020, est éloignée et je manque de temps pour m'en occuper. 1 an restant de fermage terre nue (70 €/an), avant passage en fermage clairette de Die. Sélections massales de qualité (Lilian Bérillon), taille douce Guyot Poussard. Raisin à vinifier ou vendre au négoce (hors cave Jaillance). Possibilité de faire la taille avec le preneur avant cession. nicolas.sinoir@gmail.com / 06 70 34 13 58.

Drôme: Glandage (1000 m). Gaec des 3 Vallons cherche un·e associé·e pour renforcer l'équipe (3 associés). Ateliers: bovins allaitants (20 mères Angus) et maraîchage diversifié (légumes de conservation). Ferme bio, vente directe. Conduite d'engins agricoles en montagne demandée (ou volonté d'apprendre). Contact: Manon : 06 32 92 09 23.

Drôme: Proposition de fermage sur 1,9 ha de terres agricoles à Étoile-sur-Rhône, avec possibilité d'étendre à 2,2 ha si nécessaire. Caractéristiques du terrain: Terrain plat en bordure d'un ruisseau. Compteur électrique 380 V. Présence d'un puits peu profond avec un débit de 5 à 10 m³/h (adapté au goutte-à-goutte). lesmangeux@gmail.com 06 33 15 12 91

Isère: Ferme de 15 ha, dont 2,5 ha en maraîchage (50 % MSV, 50 % conventionnel), recherche un ou plusieurs maraîchers indépendants pour une installation. Suite au départ en retraite de mes parents fin 2024, je ne pourrai gérer seul la production pour l'ensemble de la clientèle existante. Les maraîchers auront une autonomie totale sur la production et seront associés à la commercialisation via une SAS. Avantages: structure en place, clientèle existante, partage des infrastructures (stockage, lavage, conditionnement, local de

vente), mutualisation du matériel, flexibilité dans l'organisation, réduction des coûts et du temps de travail. Localisation: plaine de Muriannette, local de vente en bordure de route nationale (45.193264, 5.819145). Possibilité de saison test avant installation. Kevin Perrot - perrot.kevin@club-internet.fr - 06 32 67 07 60.

Isère: Le Gaec du Thicaud recrute un·e associé·e pour fin 2025 en raison d'un départ à la retraite. Ferme bio située à Herbeys, avec 45 à 50 Montbéliardes et 40 cochons/an, en 100 % transformation et 95 % vente directe. Le poste inclut: agronomie, conduite d'engins (terrain pentu), soins aux animaux, entretien extérieur (clôtures, débroussaillage) et vente directe. Le Gaec est composé de 8 associés et 4 salariés, offrant un cadre collaboratif et polyvalent. Contact: gaec.thicaud@gmail.com

Tarn: Lasfaillades. Exploitation bio de 50 ha à reprendre début 2026 (fermage privilégié). Production bovin viande actuellement, terres et bâtiments adaptés à élevage. Terres en bio depuis plusieurs années (30 ha en propriété, 20 ha en fermage). Possibilité reprise matériel, réseau local d'entraide. Contact: Adeart : 05 63 51 03 70 / adeart.tarn@free.fr.

Lot: La Ferme de l'Autre Chèvre, située à Prudhomat dans la vallée de la Dordogne lotoise, recherche un·e associé·e pour partager le travail et la gestion de la ferme. La ferme s'étend sur 12 hectares en agriculture biologique. Elle accueille 75 chèvres dont tout le lait est transformé directement sur place en fromages variés. Ces produits sont commercialisés en vente directe à la ferme, sur les marchés locaux, ainsi que dans des supérettes et magasins bio. Nous recherchons une personne motivée, prête à s'investir dans une petite exploitation et disposant d'une expérience en élevage. fermedelautrechevre@laposte.net ou au 06 51 22 32 84.

Hérault: À vendre, domaine oléicole avec oliveraie de 500 arbres adultes sur plus de 2 ha. Comprend un mas agricole rénové de 70 m² (non habitable) et du matériel agricole. Belle parcelle ensoleillée, d'un seul tenant, idéalement située au nord de Béziers, avec possibilité de conduite en agriculture biologique. Électricité à proximité, forage possible. Le domaine est vendu avec une activité commerciale opérationnelle incluant transformation et vente directe. Accompagnement proposé: transmission de savoir-faire, conseils et projets complémentaires. Prix: 160 000 €. Choquin - lolocharp@yahoo.fr.

Hautes-Pyrénées: Grande maison divisée en deux habitations (T3+ T5) sur un terrain de 4 000 m² avec options de parcelles agricoles supplémentaires. Idéal pour un projet agricole sur petite surface (maraîchage, PAM, fruits, agrotourisme, pépinière). Terrain plat, bien ensoleillé, bordé par un ruisseau avec accès à l'eau. Nombreuses dépendances pour stockage ou transformation. Gros œuvre en bon état (toiture, murs, charpente), second œuvre à revoir (électricité,

isolation). La partie T5 est habitable pendant les travaux. Possibilité d'acquies un pré de 3 000 m² à 200 m. Situé à Générast, village paisible du piémont pyrénéen, à 15 minutes de Montréjeau et de l'A64. Prix: 225 000 € (maisons et terrain 4 000 m²). Elisabeth Fontan - adear65@orange.fr.

Norvège - Nord Europe: Petite ferme bio (brebis, légumes) en Norvège cherche personne·s pour s'installer à partir d'août 2025 (minimum 3 mois). Logement gratuit dans la maison de la ferme, barque à moteur disponible pour la pêche. Nombreuses possibilités de randonnées été/hiver. Nature omniprésente (mer, montagne). Contact: David (parle français): 0047 97 32 63 05 - david.philippson@sfr.fr

DEMANDES
Drôme: Recherche de foncier pour projet d'installation. Je recherche 4 ha de prairie, à la vente ou à la location, pour un projet d'installation en pépinière de fruits rouges et verger diversifié de plein vent. Parcelles attenantes avec accès carrossable. Altitude entre 300 et 700 mètres. Présence d'eau (source, puits ou rivière). Localisation: zone Drôme-Vercors. Si vous disposez d'un terrain correspondant ou souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter. Vincent Defour - defourvincent88@gmail.com - 06 24 00 33 58.

MATÉRIEL - ANIMAUX
Nord - Cambrai: Pour cause de cessation d'activité, je propose de donner mes machines, matériels agricoles et équipements d'élevage, tous en très bon état, à condition qu'ils soient utilisés à bon escient. Si vous avez besoin de ces équipements pour vos projets agricoles, n'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations et photos. jeanpierremargolle123@gmail.com

Eure-et-Loir: Je vends environ 6 tonnes de petit épeautre non décortiqué divisible en plusieurs lots pour meunerie ou alimentation animale au prix de 400 € la tonne - braultfamille@orange.fr

Loire: À vendre: 2 chiots Montagne des Pyrénées (2 femelles) nés en bergerie le 06/11/2024. Parents intégrés à un troupeau de brebis. Chiots pucés et vaccinés. Contact: 06 10 71 77 97.

Isère - Piseu: À vendre: bricole viticole Sellerie Baude (Drôme). Cuir impeccable, légères taches de rouille. Prix: 250 €. Photos et infos: veronique.ratat@orange.fr

DIVERS
Vienne: Poitou-Charentes. Consultation pour paysan·nes de Poitou-Charentes Limousin Pddl Centre. Accompagnement individuel et collectif centré sur le facteur humain, stratégie, médiation, transmission, formations « bien-être au travail » ou sur « trans-

mission ». www.olivierprothais.com - 06 49 26 27 47

Drôme: Magasin de producteurs bio recherche associés et dépôt-vendeurs. Le magasin Bio Paysans Direct, situé à Valence Sud, a ouvert en novembre et connaît un excellent démarrage grâce à un emplacement prometteur. Actuellement, nous comptons 11 associés et près de 30 dépôt-vendeurs, mais nous souhaitons agrandir notre réseau. Nous recherchons de nouveaux associés·es, notamment pour les productions suivantes: porcs, poisson, canards, vaches (lait/fromage), brebis (viande), fruits, huile, pâtes et œufs. Notre objectif est d'atteindre 15 à 20 associés·es, tout en accueillant des nouveaux dépôt-vendeur·euses. Contact: portedusoleil26@gmail.com Site: paysansdirect.fr

Ariège: Appel à participation - Moulis en Couserans. Participez à l'installation agricole de Céline et Sol en investissant dans des parts sociales du Groupement Foncier Rural du Petit Monde, qui deviendra propriétaire des terres de la ferme. Votre soutien permettra de concrétiser ce projet agricole durable: http://gfrdupetitmonde.hotglue.me. gfrdupetitmonde@outlook.com.

Bayonne-Irun: Cherche hébergement pour une nuit chez paysan·ne pour retraite et son fils. Contact: Dominique: 06 44 93 12 20.

20^e SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

À NOS 20 ANS!



DU 20 AU 30 MARS 2025

- CONFÉRENCES
- ANIMATIONS
- FERMES OUVERTES
- ATELIERS
- JEUX
- DÉBATS
- FILMS

www.semaine-sans-pesticides.fr

Adhés 2.0 / Alertes des Médicaments aux Pesticides / Alimentaire / Les Amis de la Terre France / ANPER-78 / BeeLife / Bio Cousers acteurs / Biocep / Botanic / CDF Terre Solidaire / Corvante Europe Observatory / Eau et Vivants Institute / EcoAct / Ecologistes en Action CDDA / Conylio / EcoNova / Ekono / Fête des Prairies / FNAB / Fondation L'ensemble / Fondation pour la Nature et l'Homme / France Nature Environnement / FRENZ / Friends of the Earth Europe / Géobioscience Colloques / Géosuisse France / Health and Environment Alliance / Humain et Biodiversité / Justice Familiale / La Confédération Paysanne / Les Retours / LFD / Médicaments du Monde / Mouleu Mayon / Mouvement de l'Agriculture Biodynamique / Mutualité Familiale / Nature et Progrès / Néé / Notre Affaire à tous / Natagala / Office Français de la Biodiversité / PAM Europe / PAM Germany / PAM UK / Phyto-Victimes / Pile à Pétit / Pesticides Transnational / Réseau Copernic / Réseau Démocrates Paysans / Secrets Biologiques / Sol Aton / Solagro / UIC / UIC Choix / UMF / Union Nationale des CPE / WCF France / Zooniverse aux Services de l'Agence

Moins de volumes, plus de vigneron·nes !

Une cinquantaine de paysannes et de paysans se sont mobilisé·es pour une action au Salon international des techniques et productions végétales (Sival) à Angers, le 14 janvier. Des vigneron·nes du Maine-et-Loire, de la Charente, du Vaucluse et du Jura, accompagné·es de paysan·nes de toutes productions, ont conduit une action coup de poing sur le stand de FranceAgriMer. En cause, les mesures prises par l'établissement public pour accompagner une filière en crise, mais qui conduisent à faire disparaître toujours plus de fermes.

Suite au dispositif mis en place à l'automne 2024, pas moins de 1 300 viticulteur·ices arracheront définitivement la totalité de leur vignoble et

Steve Gormally, vigneron dans le Jura

termineront leur activité sans aucune mesure d'accompagnement ou d'aide à la diversification. Nous avons surgi sur le stand de FranceAgriMer avec des ceps, symbolisant l'arrachage des vignes, et des mains couvertes de lies de vin, symbolisant les drames humains liés à l'absence d'anticipation et de perspectives permettant à chaque ferme de rebondir.

Le stand de FranceAgriMer était situé face à celui de la FNSEA, complice de cette course à l'exportation et à la productivité. Nos slogans ont eu un écho symbolique dans ce contexte d'élections professionnelles agricoles : « L'industrialisation n'est pas la solution, pour garder tous les vigneron·nes » ou « Pas d'rachats pour

la spéculation, des hectares pour l'installation. »

Laurence Marandola, porte-parole, a rappelé que si « l'arrachage est un moyen de régulation, il ne doit pas signifier l'élimination des fermes. » Nos revendications : une régulation des volumes réfléchie et coordonnée, des arrachages ciblés sur des terres où d'autres productions sont possibles, des prix minimums garantis et rémunérateurs, des outils de régulation foncière pour lutter contre l'accaparement des terres par la finance. Une déambulation joyeuse et festive a permis de clore l'action et de donner une belle image de la Confédération paysanne. ■

